

Numéro 60, 2 juillet 2012. ISSN 2031-0293

Lee Christopher Roland

Quand les arbres cachent la ville

Pour une analyse conjointe de la forêt de Soignes et du fait urbain

Dans l'épaisseur de l' « écotone » du massif forestier de la forêt de Soignes, il n'y a pas lieu d'étudier la forêt comme une « nature » indépendante des dynamiques urbaines. Dans cette partie de l'agglomération, la répartition des formes bâties ne s'est pas réalisée en couronnes isotropes à partir d'une centralité unique constituée par le Pentagone, mais bien à l'aune d'un second élément auquel ce dernier était historiquement lié : la forêt elle-même. Cet article retrace chronologiquement les rapports qu'a entretenus la masse végétale dénommée « forêt » avec les formes urbaines et les pratiques de l'habiter aujourd'hui associées à l'agglomération bruxelloise. Il met d'abord en lumière l'asymétrie qu'a installée la forêt durant l'Ancien Régime en matière de répartition des activités et du bâti. Puis, il fait état du rôle qu'a joué le massif forestier dans les processus d'urbanisation du sud-sud-est de Bruxelles au 19e et 20e siècle. Enfin, il explicite l'impact de ces interactions sur la construction du paysage forestier et sur sa gestion avant de se positionner quant à la manière d'appréhender la forêt aujourd'hui.

Lee Christopher Roland est architecte, diplômé de l'I.S.A. St-Luc Bruxelles et a effectué un séjour d'échange à McGill University, Canada. A l'issue de ses stages professionnels, il est depuis 2009 chercheur et enseignant au sein de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI) de l'Université Catholique de Louvain. Il développe la recherche Le territoire en batterie : Bruxelles comme palimpseste en partenariat avec Bruxelles Environnement dans le cadre d'une convention Prospective Research for Brussels (Innoviris). Il a récemment publié un article intitulé Épaisseur empirique, le tiers état.

Lee Christopher Roland, +32(0)10 47 23 41, lee.roland@uclouvain.be

Benjamin Wayens (Secrétaire de rédaction), +32(0)2 211 78 22, bwayens@brusselsstudies.be



Prémises

1. Les regards portés sur les réalités bruxelloises et brabançonnaises se cantonnent généralement à un référent : les limites institutionnelles du territoire¹. Certes, ces limites possèdent une certaine opérativité. Mais leur pertinence peut être mise en défaut lorsqu'il s'agit d'étudier des dynamiques territoriales telles que la mobilité des personnes, les écosystèmes ou les concurrences économiques. Abstractions géographiquement situées du social, ces limites marginalisent et fragmentent en effet les dimensions temporelles et spatiales de ces dynamiques, ce qui s'inscrit nécessairement au détriment de leur pleine compréhension. Peut-on néanmoins agir structurellement sur une étendue géographique sans tenter de décrire et d'objectiver ces dynamiques qui souvent conditionnent – et qui ont conditionné – tant le développement des formes bâties que les processus physiques et biologiques avec lesquels elles entrent en interaction ?

2. À l'heure où se vulgarise la notion de développement soutenable, il est dès lors utile de rappeler qu'un tel développement ne va pas sans saisir *ex ante* ces dynamiques, sans dépasser les « logiques de surface » [Corboz, 2001 (1983): 206, 225-226, 254, 288] propres à l'administration du territoire pour s'intéresser aux configurations *in situ*. L'enjeu est donc épistémologique : il renvoie aux concepts, aux méthodes et aux moyens de représentation que l'on associe à la réalité territoriale. Il suppose d'interroger le statut géopolitique des spatialités étudiées, mais aussi les rapports qu'elles entretiennent (à plusieurs échelles) avec d'autres typologies socio-spatiales généralement appréhendées de manière autonome par rapport à elles.

3. La prudence est par conséquent de mise vis à vis des concepts intervenant dans la lecture du fait urbain (radioconcentrisme, polycentrisme, centralité, périphérie...), mais aussi par rapport aux catégories auxquelles elle s'oppose : le naturel, le rural, l'ouverture. En d'autres termes, fixer les modalités d'un développement soutenable nécessite d'accorder une attention accrue aux éléments qui surdéterminent notre compréhension du territoire, à savoir les « échelles », les « cadres » (conceptuels et spatiaux) et les « performatifs » – les énoncés à pouvoir normatif – qu'on lui associe [Austin, 1991 (1962); Corboz, 2001 (1983):

210-211, 253-255; Secchi, 2006 (2000): 27-28; Agier, 2009: 52-53; Roland, 2011b: 7-9, pour la définition étendue des trois termes entre guillemets].

4. Dans le cas de Bruxelles, la forêt de Soignes permet de saisir cet enjeu, à la fois parce qu'elle représente un patrimoine écologique transfrontalier, mais aussi parce qu'elle fait intervenir des référents spatiaux, historiques et sémantiques qui relèvent à la fois du naturel et de l'artefactuel. Cet article aborde ainsi l'agglomération bruxelloise² à partir de cette entité. Il porte sur la partie sud-sud-est de Bruxelles, du Pentagone jusqu'à une série de vallées versantes : au sud, le Geleytsbeek, l'Ukkelbeek, le Linkebeek, le Meerbeek et le Hain ; au sud-est, l'Ijse et l'Argentine ; à l'est, la Woluwe et la Voer (voir figures 4 & 6). Son ambition n'est pas de donner une lecture exhaustive de cette étendue mais bien de montrer que sa compréhension – et donc, sa gestion – repose sur la production d'un savoir spécifique qui devrait s'émanciper tant des déterminismes institutionnels que de la normativité de certains construits politiques et/ou scientifiques œuvrant dans le domaine de l'urbanisme, de l'analyse spatiale et de la gestion de l'environnement [Corboz, 2001 (1983): 203-207, 221, 249-256; Latour, 1997 (1991): 10-14, 23-50, 192-197; Larrère, 2009 (1997): 141-143, 154-156, 216-224; Latour, 1998; Secchi, 2006 (2000): 33-34; Feltz, 2003: 9-13, 97-99, 204; Agier, 2009: 10, 29-30].

1. Et si les arbres cachaient la ville...

5. Le caractère dual du paysage socioéconomique bruxellois est une thématique récurrente [PWC & MPRBC, 2007: 67, 70-71; Kesteloot & Loopmans, 2009; MRBC-AATL *et al.*, 2010d: 30-31; GRBC, 2011: 52-53, 110, 267]. Le sud-sud-est de l'agglomération y est généralement présenté comme la terre d'accueil des classes aisées. Ce qui alimente pour partie les débats portant sur le conflit linguistique, sur la mobilité des navetteurs ou sur le modèle d'habitat que représente le lotissement résidentiel de maisons unifamiliales. Ces débats s'intéressent néanmoins rarement à la forêt de Soignes. Certes, celle-ci est abordée *pour elle-même*, comme entité ayant un rôle écosystémique au sein du *Groene Gordel* et des maillages écologiques. Mais les discours sur la

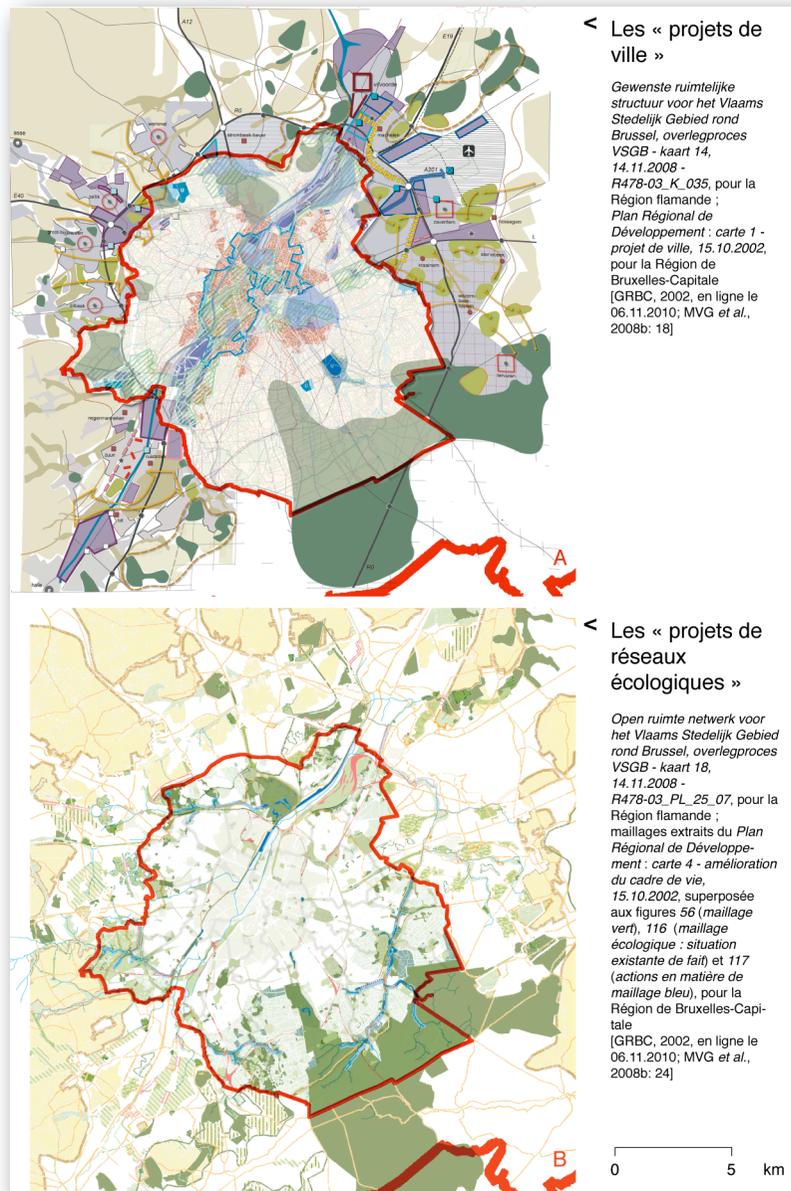


Figure 1. Juxtaposition (par l'auteur) des plans stratégiques et des projets de réseaux écologiques régionaux

dualisation ou sur les spatialités dites périphériques [MRBC-AATL *et al.*, 2010d: 38] s'attachent rarement à la nature même du territoire dont ils traitent, à savoir aux relations qui s'y sont établies entre formes urbaines, pratiques de l'habiter et structures physiques. Ainsi, bien que la forêt constitue l'une de ces structures, il s'agit davantage de dénoncer les risques de dégradation qu'elle encourt, ou de militer pour la protection du « rempart naturel » qu'elle constitue par rapport à l'« urbanisation bruxelloise », que de rendre compte explicitement de son rôle dans la genèse et l'évolution d'un tissu urbain fortement étalé.

6. Ce rôle de la forêt de Soignes n'est guère davantage mis en évidence au sein des outils de planification [GW, 1999; GRBC, 2002; MVG, 2004; VR, PVB *et al.*, 2004] ou dans le cadre des mécanismes institutionnels destinés à rendre le développement urbanistique de Bruxelles plus soutenable, qu'il s'agisse du *Vlaams Strategisch Gebied rond Brussel* (VSGB) [MVG *et al.*, 2008a & b] ou du futur *Plan Régional de Développement Durable* (PRDD) [GRBC, 2011]. Comme en témoignent les « projets de ville » (figure 1a) et les maillages écologiques (figure 1b) issus de ces mécanismes, il est ici fait peu de cas des rapports que la forêt entretient avec les espaces qui la jouxtent. La notion de lisière est elle-même peu présente, le VSGB privilégiant la notion de *Groene Gordel* et le PRD, celle du maillage écologique. L'impact de la forêt sur les eaux souterraines et de surface [VMM, 2008: 39, 53-54], la manière dont elle régule les vagues de chaleur urbaines [MITO, 2007: 7, 11; Van Weverberg *et al.*, 2008], ou son influence socioéconomique sur les pratiques de l'habiter [Roland, 2011a: 56-59, 157] sont dès lors peu envisagés. Autrement dit, le massif forestier n'est pas considéré comme un élément structurant du développement urbain.

7. Cette situation est partiellement liée au contexte institutionnel belge qui fragmente la connaissance de la partie centrale du pays. Cependant, il ne faut pas négliger sa dimension épistémologique. Par exemple, au sein des sources cartographiques de référence et des documents servant de base à la planification – notamment la *Carte topographique 1 : 20 000* [IGN, 1988-2002], la *Carte d'Évaluation Biologique* [Brichau *et al.*, 1997-2000 & 2000; INBO *et al.*, 2010] ou le réseau européen Natura 2000 [EEA, 2010] –, la représentation du massif forestier se limite à la transcription de couvertures du sol homogènes. Ce qui



constitue *de facto* une réduction par rapport à son emprise paysagère et écosystémique³. Dans ces représentations, la forêt est réifiée : elle forme une entité distincte des parcelles d'habitat, des « espaces verts » et des surfaces agricoles qui l'entourent. Or, sur le plan physique et biologique, ces spatialités forment « écotone »⁴. Sur le plan des usages, elles orientent le devenir du massif.

8. Les figures 2 et 3, réalisées à partir d'orthophotoplans détaillés, rendent compte de l'« écart » qui peut exister entre ces représentations et les configurations *in situ* du bâti et du végétal. Un tel écart est notamment identifiable au niveau de la configuration de la *Zone spéciale de conservation* du massif, établie lors de son inscription au sein du réseau Natura 2000 en 2007. En associant au massif forestier une spatialité de référence, cette circonscription spatiale rend certes pérenne une affectation du sol spécifique : la couverture boisée. Mais, sur le plan réglementaire, elle isole également la forêt de ses marges. Si l'on souscrit à l'« hypothèse individualiste »⁵ de structuration des communautés végétales, cette opération de délimitation ne se donne par conséquent pas les moyens – institutionnels – de mieux appréhender l'évolution de la forêt par rapport au milieu dans lequel elle s'inscrit. Elle favorise en réalité les modes de gestion autonomes (voir figure 1), au détriment de projets d'aménagement du territoire plus attentifs à leur impact « écologique »⁶. À ce titre, la figure 3 fait clairement ressortir l'imbrication du bâti et du végétal au-delà des circonscriptions actuellement associées à la forêt. En plus d'être normatif, l'enjeu est donc ici également paysager [CEE, 1992; Campbell & Reece, 2007: 1174, 1277, 1311, 1324-1325; LAFS, 2009: 104].

9. La difficulté à envisager la forêt dans une extension spatiale pertinente et à prendre en compte son rôle structurant dans le développement urbain peut être dépassée à partir d'une description historique, anthropologique et spatiale du massif forestier et de ses abords [Geertz, 1973: 24-28, & 1998; Arnaud, 2008: 7-10; Mary, 2008]. La suite du propos s'y consacre.

Figure 3. Une végétation ligneuse dense s'étend au-delà des Zones Spéciales de Conservation du massif et celle-ci ne trouve pas d'équivalent dans d'autres parties de l'agglomération

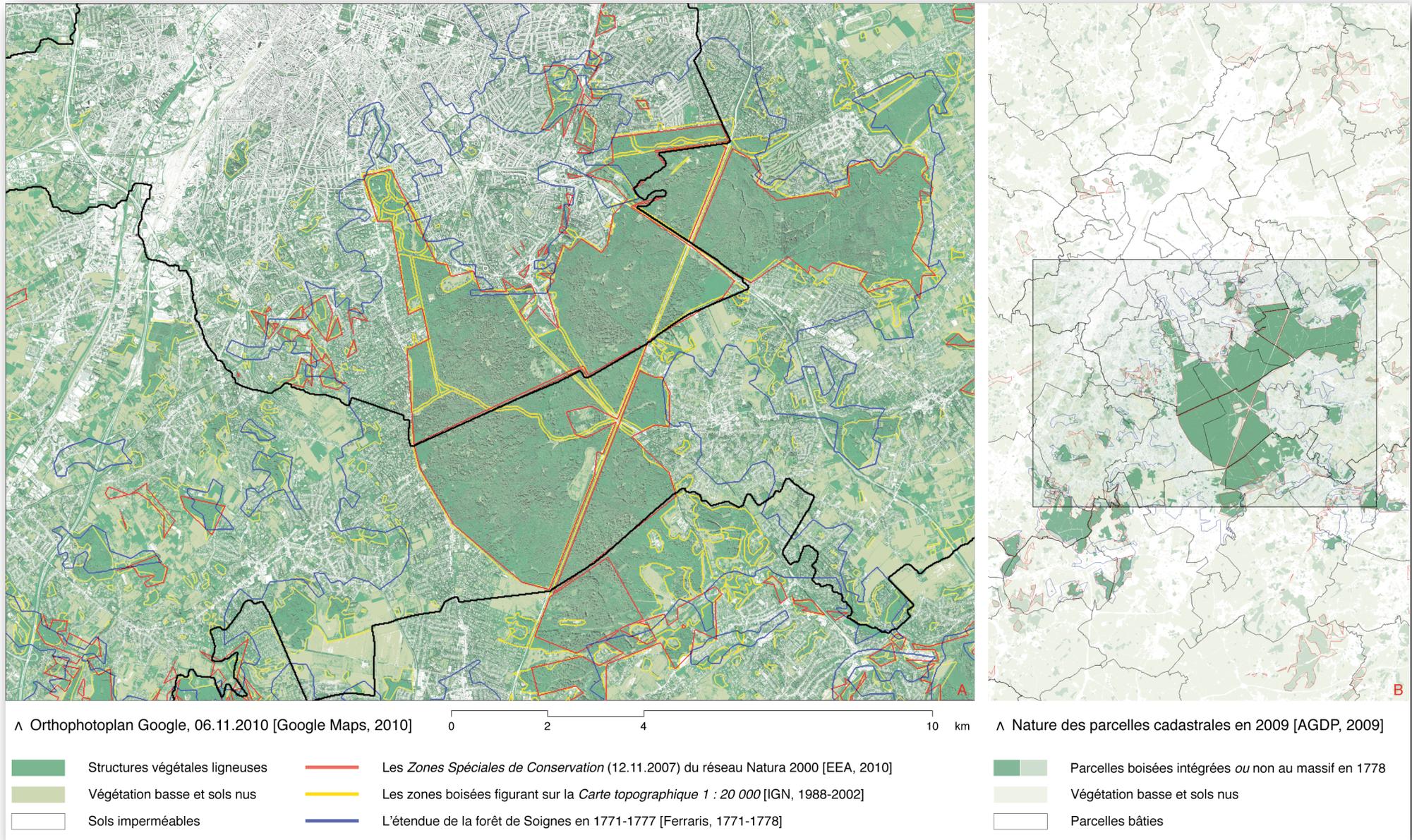


Figure 2. Résultat d'une analyse par pixels mettant en évidence les structures végétales présentes au sein de l'étendue considérée, carte réalisée par l'auteur à l'aide du logiciel ENVI, pour un cadrage d'environ 20 x 14 km

2. Situer la forêt de Soignes en tant qu'écosystème

10. Décrire la forêt suppose *ex ante* un changement d'échelles et de codes cartographiques afin d'intégrer la situation suivante (figure 4) : la forêt de Soignes constitue le seul massif forestier d'envergure entre la côte belge et le sillon sambro-mosan, et sa condition est doublement urbaine⁷. Non seulement la forêt se situe dans l'aire d'influence de l'agglomération bruxelloise mais elle occupe aussi une position centrale par rapport à la *North Western Metropolitan Area* [CE, 2007: 8; INBO, 2009: 69-77]. Elle est au cœur d'une configuration elliptique délimitée par des villes telles qu'Anvers, Gand, Courtrai, Lille-Roubaix-Tourcoing, Lens-Liévin, Douai, Valenciennes, Mons, Charleroi, Namur, Huy, Liège, Maastricht et Hasselt. Son statut n'est dès lors pas comparable à celui des forêts ardennaises et campinoises, ou à celui de hêtraies européennes situées en milieu rural [Daise *et al.*, 2009: 23-24]. Contrairement à ces dernières, la forêt de Soignes ne dispose d'aucun relais écologique d'ampleur équivalente à la sienne à moins de 60 km de ses lisières [EEA, 2006; EEA, 2010]. De surcroît, elle est particulièrement exposée à la pression urbanistique.

11. À l'échelle belge, Soignes est ainsi le seul massif dont la pérennité dépend d'un nombre significatif de formes bâties – à la fois des édifices, mais également de nombreux réseaux de mobilité –, des formes auxquelles s'associent des pratiques agissant directement sur elle. Pour ces raisons, son diagnostic doit dépasser les périmètres réglementaires étroits pour mieux objectiver deux dimensions : d'une part, l'étendue spatiale de ses écosystèmes et les relations qu'ils entretiennent avec l'eau et les sols ; d'autre part, l'impact des activités humaines sur ces écosystèmes.

12. La première dimension suppose d'identifier les interactions entre le massif et les vallées versantes qui trouvent leur source en son sein, telles que l'Argentine, l'Ijse et la Woluwe. Elle demande également de saisir le rôle que joue l'ensemble biogéochimique formé par la forêt et les Sables du Bruxellien⁸ dans la préservation de la qualité des eaux souterraines, particulièrement celles de l'aquifère Lédo-Panisélien Bruxellien⁹ représenté à la figure 4 [DGARNE, 2005: 10, 17; DGARNE, 2006: 3-13, 23-24, 27; VMM, 2008: 12, 20-21, 24-26, 33-35, 39-40,

53-54, 68; Daise *et al.*, 2009 & 2011: 42-45; LAFS, 2009: 181-195; CIW & VMM, 2010: 11-12, 21, 39 ; DGARNE, 2010: 5, 19, 22; Langhor, 2010; Vandermotten *et al.*, 2012: 7-12].

13. La seconde dimension réclame d'évaluer l'influence des modes d'habitat sur la forêt et ses écotones, à la fois au niveau des usages « de proximité » (activités de loisir, modes d'exploitation agricole, aménagement des jardins résidentiels, configuration des réseaux d'égouttage, pratiques constructives, géothermie...), mais aussi en matière de projets d'infrastructure (RER, élargissement du Ring, affectation du pôle Delta, avenir du viaduc d'Auderghem, remaniement de la circulation au niveau de l'axe automobile Bois de la Cambre - Avenue Louise - Drève de Lorraine) [Langhor, 2001: 111-112; De Vos, 2005: 37-40, 70-71; Daise *et al.*, 2009: 45-47, 51-56, 345-350; Vandermotten *et al.*, 2012: 52-55].

14. En dépit de leur importance, ces questions spatiales ne seront pas abordées systématiquement. Il s'agira plutôt d'en donner des clés de compréhension à travers une perspective non moins fondamentale, celle de l'évolution de la forêt dans le temps. De cette évolution dépendent précisément les réalités physique et socioculturelle actuelles de la forêt.

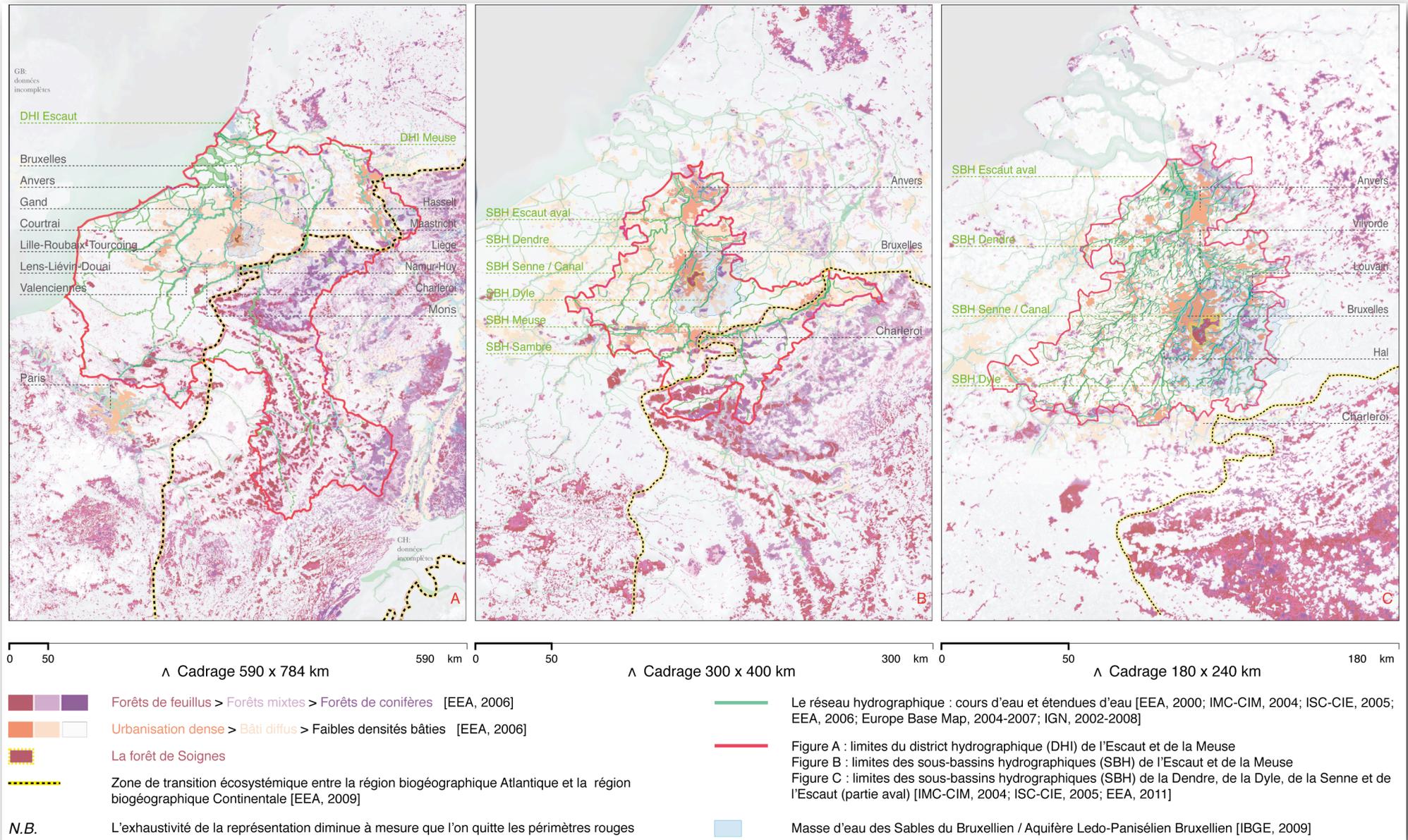


Figure 4. Trois échelles mettant en évidence la condition spatiale du massif sonien

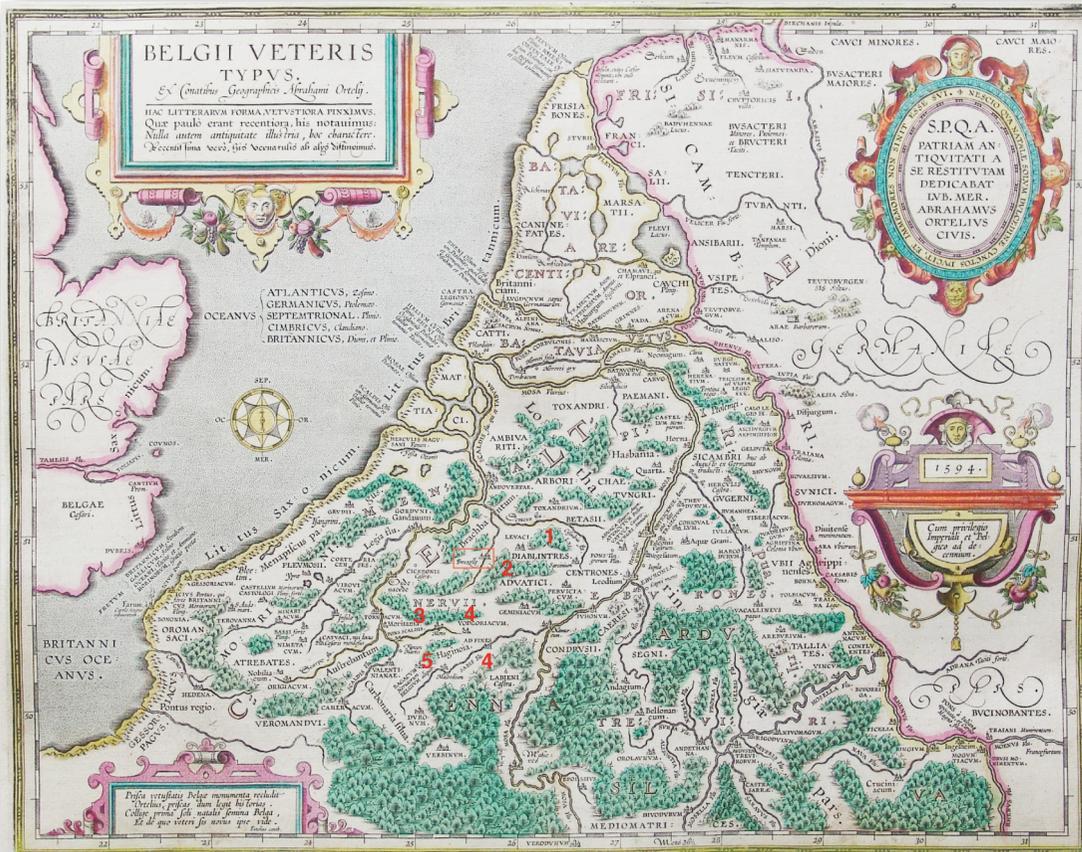
3. Le plateau de la forêt de Soignes : une asymétrie « amont-aval » dans la genèse du fait urbain bruxellois (11^e – 18^e siècle)

15. Comprendre la réalité physique de l'étendue qui nous occupe demande de remonter au moins¹⁰ à l'époque carolingienne, lorsqu'un vaste ensemble appelé « forêt charbonnière » se morcèle suite à plusieurs opérations de défrichement. C'est à cette époque que l'appellation *Sonia silva* (forêt de Soignes) fait son apparition, témoignant de l'appropriation d'une partie de cet ensemble par une série d'établissements humains. La figure 5 donne une idée de l'étendue du massif avant cette individualisation. Celui-ci occupe alors tout le sud de Bruxelles et il couvre presque tout le plateau séparant la Senne de la Dyle, ce compris les bois de Hal et de Forest [Duvivier, 1861: 12-13; Pierron, s.d.: 8-9, 12; LAFS, 2009: 10-16, 64-65, 183-184; Byl *et al.*, 2010].

16. Ce morcellement est synonyme d'un accroissement des pratiques liées à la forêt. Il s'accompagne dès lors d'une augmentation des formes bâties sur ses marges, soit en bordure de lisières existantes, soit au sein d'avancées réalisées par défrichement à des fins agricoles ou d'exploitation. Parmi ces formes, plusieurs hameaux se développent. Les plus anciens sont datés du 10^e siècle (Tervuren, Uccle, Overijse, Watermael) ; les autres apparaissent pour la plupart entre le 12^e et le 13^e siècle. Ils côtoient un grand nombre de *censes*¹¹ situées à proximité directe du massif, mais aussi, dès le 12^e siècle, des domaines religieux ou seigneuriaux dont certains s'implantent au cœur même de la forêt. La présence de ces domaines est alors intimement liée à la mainmise qu'y exercent les Ducs de Brabant. Soignes est en effet décrétée « propriété des souverains » jusqu'en 1794¹² [Ferraris, 1771-1778; Pierron, s.d.: 11-12; LAFS, 2009: 10; Jaumain *et al.*, 2009: 71; Vanderमotten *et al.*, 2012: 20, 77-80, 94-100, 102-103, 139-142].

17. Ces éléments sont encore parfaitement identifiables au sein de la carte de Ferraris (figure 6). Ils témoignent de l'importance du massif forestier jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Pour la population qui s'est installée dans sa périphérie – y compris les Bruxellois –, celui-ci repré-

Figure 5. Le morcellement progressif de la « forêt charbonnière », état des lieux à l'époque romaine



▲ *Belgii Veteris Typus*, les Pays-Bas espagnols à l'époque romaine, A. Ortelius, 1624 [Ortelius, 1624 (1584)]

- Bruxelles
- 1 La *Levacca* entre Louvain, Diest, Jodoigne et Tirmortot
- 2 *Sonia silva*
- 3 La *Cerasia silva* entre Saint-Ghislain et Mons
- 4 La Charbonnière entre Mons, Soignes, Braine-le-Comte, Gosselies et la Sambre, jusqu'aux environs de Thuin
- 5 La forêt de Mormal au sud de Mons, le long de la Sambre

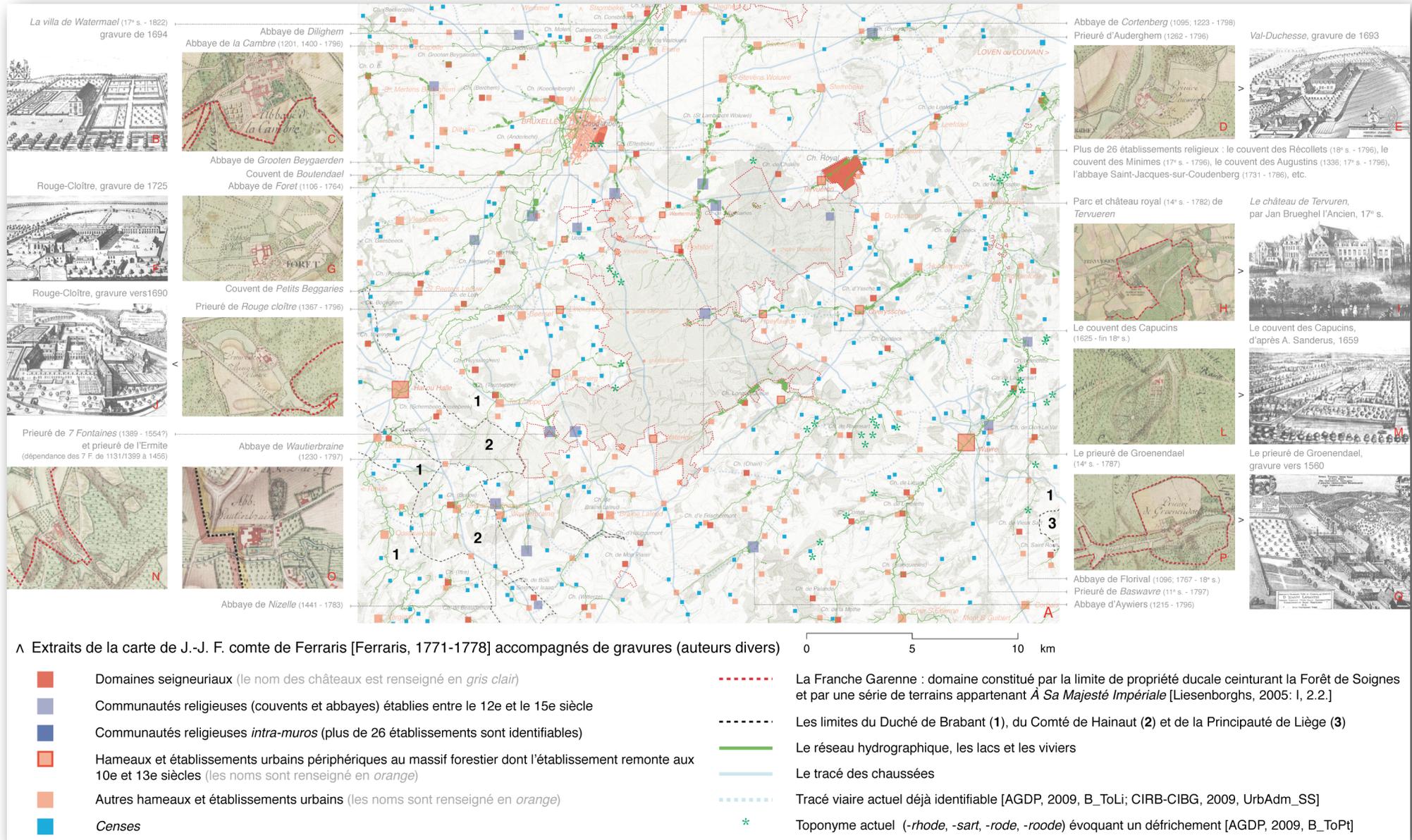


Figure 6. Spatialisation des pratiques et du bâti au sein du territoire considéré dans la deuxième partie du 18^e siècle

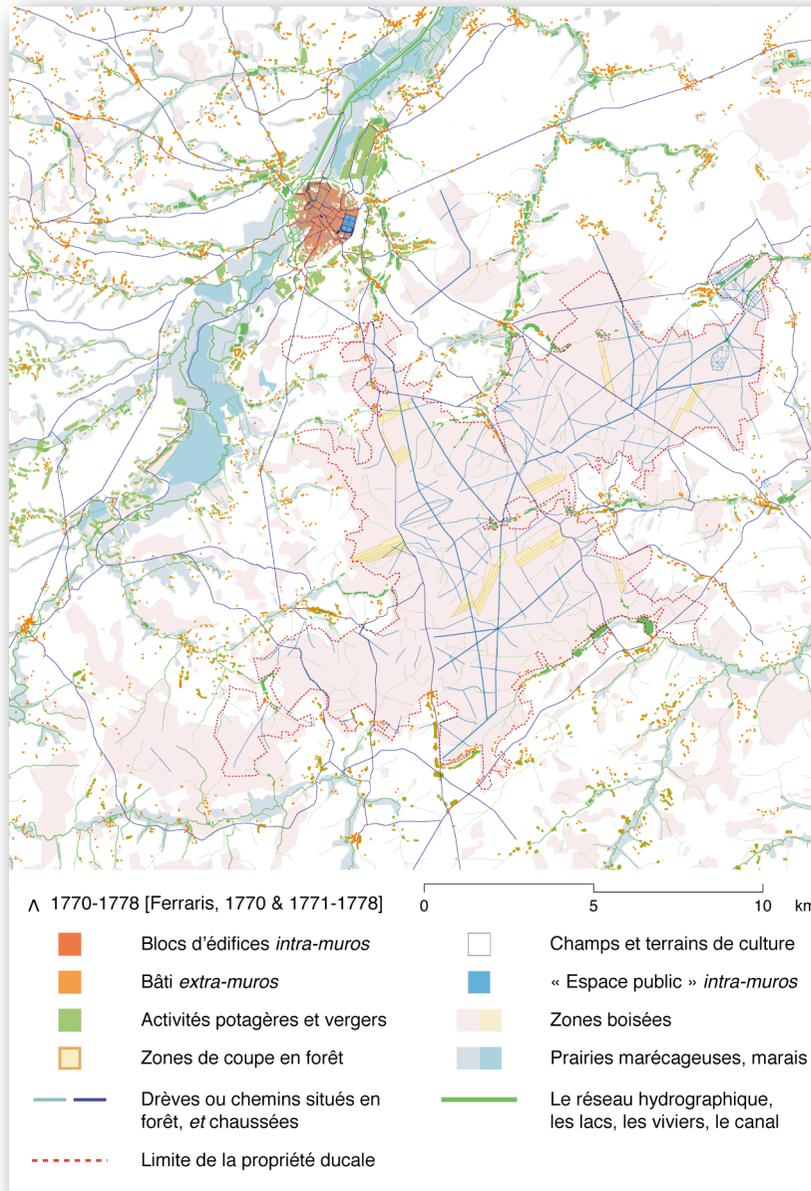


Figure 7. En tant qu'élément intervenant dans les rapports de force entre acteurs urbains, la forêt induit très tôt une asymétrie en matière de répartition des dynamiques territoriales

sente une source de combustible, de matériaux de construction, de nourriture, et un élément intervenant dans les pratiques agricoles. Pour l'autorité seigneuriale et religieuse, il constitue une source essentielle de revenus, ainsi qu'un lieu de récréation et d'apparat au sein duquel s'organisent les activités de chasse [Pierron, s.d.: 225-233; Liesenborghs, 2005; LAFS, 2009: 10-16, 51-54; Vandermotten *et al.*, 2012: 17-20].

18. À la fois de l'ordre de la subsistance, de la production, et de la représentation, les usages qui se développent au sud-sud-est de Bruxelles durant cette période ne sont donc pas de même nature que ceux qui ont lieu à l'ouest et au nord de la ville. Leur spatialisation et les artefacts qu'ils produisent – tracés viaires, édifices, parcs, *warandes*¹³ – méritent dès lors d'être envisagés à l'aune d'un triple constat : sur le plan de l'imaginaire collectif, la forêt est une construction paysagère¹⁴ dont la représentation met en scène des pratiques sociales (voir figure 14) ; sur le plan fonctionnel, elle est une ressource rendue accessible par le biais d'un réseau de chaussées et de drèves qui la traversent¹⁵ ; en matière de gestion, elle est la propriété de l'autorité souveraine qui en dispose et en décide [Smolar-Meynart, 1998: 33, 36-37, 118-119; Van de Kerckhof *et al.*, 2000: 274].

19. Cette triple conjoncture n'est pas neutre. Elle signifie que, pour la population de Bruxelles, mais aussi pour les autorités qui y résident, les territoires *extra-muros* ne sont pas considérés comme isotopes ; les limites du Duché de Brabant, les liens entretenus avec Louvain, la forêt de Soignes et la limite physique formée par la plaine alluviale de la Senne constituent ici des facteurs allant à l'encontre d'un déploiement purement radioconcentrique des dynamiques territoriales. En matière de proto-urbanisation, la répartition des formes bâties à l'est de la Senne est ainsi autant déterminée par une situation géopolitique et socioculturelle particulière – celle d'une forêt ducale située en amont d'un établissement urbain, tous deux sous la coupe d'une même autorité – que par le déploiement de la réalité physique de la ville à partir de son centre.

20. La forêt joue également un rôle dans l'émergence de certaines spécificités morphologiques du Pentagone héritées de l'Ancien Régime, ceci pour trois raisons : premièrement, la topographie facilite l'acheminement du bois vers Bruxelles ; deuxièmement, ce bois repré-

sente le matériau même avec lequel cet établissement urbain se construit (matériellement, économiquement et politiquement) ; troisième-ment, celui-ci monopolise sur son territoire l'accès au principal réseau permettant le transport de cette ressource, à savoir la Senne, puis le canal de Willebroek (1561). Comme le suggère la figure 7, le développement du tissu urbain central n'est donc pas purement endogène ; il intègre les relations avec la forêt [Jaumain *et al.*, 2009: 53]. L'asymétrie que cela génère est suggérée par des toponymes tels que *Hout kaye*, *Hooy kaye*, *de Hout merckt Straet*, et par la présence continue d'un marché au bois à Bruxelles du 15^e au 19^e siècle. Mais elle s'inscrit surtout physiquement dans les formes du bâti. La figure 7 rend par exemple compte des rapports entre l'ancienne *warande* du Coudenberg (actuel parc de Bruxelles) et les boqueteaux nord-ouest du massif sonien, ainsi que de l'importance des usages et des pratiques qui s'organisent dans l'axe du *walsche weg* (voir notes 12, 14, 16 & 23). Elle permet également de prendre la mesure de l'orientation nord-ouest sud-est des tracés *intra-muros* – notamment celui du *Steenwech*¹⁶ –, organisés autour du nœud que constituent les bassins des Marchands (1561) et Sainte-Catherine (1564) pour plusieurs chaussées reliant la forêt de Soignes au canal de Willebroek. À cet égard, il faut noter la perpendicularité des plans de coupe par rapport à ces chaussées, signe explicite des pratiques qui se développent entre l'amont et l'aval de la vallée versante [Fricx, 1712; Henne & Wauters, 1845: 303, 528-529; Ducpetiaux, 1847: 90; Smolar-Meynart, 1998: 33; Jaumain *et al.*, 2009: 72].

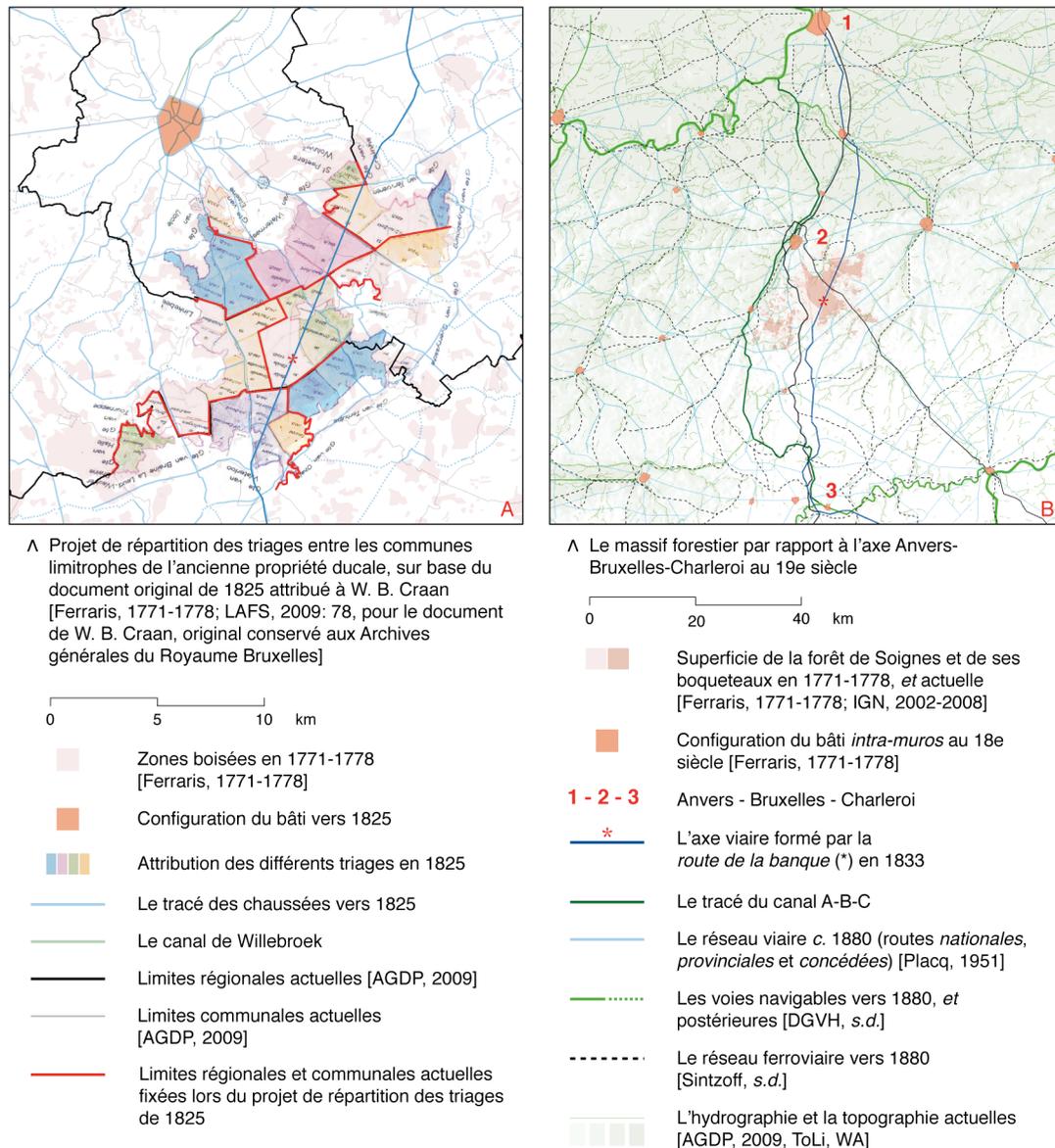
21. Le rôle joué par la forêt en matière de dynamiques territoriales ne sert cependant pas nécessairement les autorités urbaines : la forêt appartient aux souverains ; son statut n'est dès lors pas similaire aux territoires qui constituent la cuve de Bruxelles (du 13^e siècle à 1795). Ce n'est pas une ressource négociée dont la ville dispose librement – elle fait d'ailleurs l'objet d'un droit de passage du 15^e au 18^e siècle –, mais bien l'une des garanties du pouvoir seigneurial. Dès le 14^e siècle, celui-ci met alors en place plusieurs dispositifs afin de préserver l'intégrité du massif et de le valoriser¹⁷. La forêt « se construit » alors tout autant que la ville elle-même, son faciès devenant de moins en moins spontané. Graduellement, elle est abornée et talutée au droit de ses limites de propriété, les voiries qui la traversent sont pavées et nivelées, les taillis

sous futaie en sont éliminés, les espaces « naturellement » vides de tout bois sont plantés, et les arbres existants sont remplacés – le plus souvent par du hêtre – afin de maximiser l'exploitation. Ces transformations, particulièrement intensives à partir du 16^e siècle, aboutissent, dès le début du 18^e siècle, à la mise en chantier d'une forêt fortement régulée par l'homme : la « hêtraie équienne ». À partir de ce moment, de jeunes hêtres sont élevés en pépinière (notamment sur l'ancien domaine du Rouge-Cloître), puis introduits en forêt où ils font l'objet d'une sélection artificielle, le tout selon un mode d'exploitation dit « à tire et aire »¹⁸ [Pierron, *s.d.*: 96-129, 147-168, 243-247; Mortier & Hasquin, 1997: 19-20; LAFS, 2009; Vandermortten *et al.*, 2012: 4].

22. Ce mode de gestion, étendu à l'ensemble du massif dès 1788 et perpétué jusqu'au début du 20^e siècle, homogénéise le massif. Il en augmente par ailleurs la superficie. Sa raison d'être est néanmoins économique et stratégique, témoignage des rapports de force en présence. La notion d'asymétrie évoquée au sein de cette section est dès lors une manière de traduire la réalité géopolitique qui prévaut du 12^e au 18^e siècle, celle d'une coalition d'acteurs urbains déterminée par deux polarités complémentaires et concurrentes : la ville et la forêt. Comme le suggère les cadrages de nombreuses cartes anciennes [Van Werden, 1659; Ferraris, 1770; Pierron, *s.d.*: 21, 89], en termes d'éten- due géographique, cette réalité dépasse de loin Bruxelles *intra-muros*. Elle déporte le centre de gravité du Pentagone au sud-est, son évolution étant directement liée à cet hinterland. Ainsi, durant l'Ancien Régime, cette partie de l'actuelle agglomération doit davantage être vue comme le fruit d'une coproduction territoriale, que comme le produit d'acteurs autonomes [Pierron, *s.d.*; LAFS, 2009; Jaumain *et al.*, 2009: 71-72].

4. La soustraction silencieuse : la privatisation du massif forestier à la veille de l'expansion urbaine (fin du 18^e siècle – début du 19^e siècle)

23. Cette coproduction et la relative préservation du massif qu'elle installe sont remises en cause au début du 19^e siècle, lorsqu'une crise politique met en difficulté l'autorité souveraine, propriétaire séculaire de la forêt¹⁹. Dans ce



contexte, le processus de rationalisation de la « gestion » et de l'exploitation forestière engagé aux siècles précédents devient brutalement synonyme d'importantes réductions de la superficie du massif. Le pouvoir en place étant déclassé, la forêt ne pèse plus sur le plan politique et seule sa valeur financière compte désormais.

24. Les prémisses de ce changement de régime remontent à 1822, date à laquelle Guillaume 1^{er} cède la propriété du massif sonien à une société anonyme dont il est actionnaire : l'*Algemeene Nederlandsche Maatschappij ter Begunstiging van de Volksvlijt* (ANMBV)²⁰. Officiellement, ce transfert de capitaux ligneux participe alors à réduire la dette publique due aux guerres napoléoniennes. Officieusement, dans un contexte d'instabilité politique, il rapatrie le capital représenté par le bien domanial dans le chef du souverain, et ce jusqu'en 1834, date à laquelle l'ANMBV – devenue la *Société Générale pour favoriser l'industrie nationale* lors de l'indépendance belge – affirme son caractère national. À la veille de l'industrialisation mécanisée du territoire belge et dans un contexte institutionnel favorisant la précarité financière, la forêt devient donc tributaire d'un régime délocalisé par rapport à Bruxelles où la rationalité de sa configuration est purement synonyme de rentabilité [Maziers, 1994; Corvol, 1995: 704; Kurgan-van Hentenyk, 1997 (1996): 21-26, & 1998; Tallier, 2002: 1248-1252, 1261; LAFS, 2009: 10-15, 17-18, 58].

25. Cette soustraction silencieuse de l'« entité forêt » par rapport aux dynamiques bruxelloises va, au demeurant, profondément transformer la structure physique de l'étendue située au sud-sud-est du Pentagone. Dès 1825, elle entraîne une division administrative du massif afin de rendre effective la perception d'un impôt sur le fond qu'il représente²¹. Comme le montre la figure 8a, les « triages », sorte de circonscriptions territoriales préexistantes liées à la surveillance des préposés forestiers, sont alors confiés aux communes jusqu'ici limitrophes de l'ancienne propriété ducale. Au-delà de ses impacts en matière de gestion forestière (voir note 22), cette reconfiguration administrative fixe ainsi les futurs rapports de force institutionnels entre la Ville de Bruxelles et sa périphérie, et ce à la veille de l'expansion du tissu urbain central [LAFS, 2009: 77-78; Vandermotten *et al.*, 2012: 4].

Figure 8. Les impacts du changement de statut de 1822 sur la propriété du massif et sur son inscription spatiale au sein de l'axe Anvers-Bruxelles-Charleroi

26. L'aliénation de 1822 entraîne par ailleurs la création de la route de la Banque (1833). En traversant la forêt pour relier les chaussées de Charleroi et de Malines, celle-ci forme un nouvel axe viaire situé sur la ligne de crête séparant le bassin versant de la Senne de celui de la Dyle. Contrairement aux chaussées, cet axe, représenté à la figure 8, ne s'adresse plus au Pentagone : d'une part, il désenclave les activités industrielles de la région de Charleroi où la Société Générale ne cesse d'investir [Trioën, 1839] ; d'autre part, il maximise l'accès à la partie sud du massif forestier, plus précisément à une série de parcelles boisées que la Société vend en nombre, entre 1831 et 1836 (avant sa « nationalisation volontaire » par rachat des titres détenus par Guillaume 1^{er}), à des membres de la grande bourgeoisie d'affaires. Les figures 12b et 12c témoignent à ce titre de la démultiplication des tracés et des chemins forestiers dans la partie sud de la forêt au 19^e siècle. Elles rendent par ailleurs compte de l'acquisition de domaines privés sur les vestiges de la forêt ducal, notamment celui des de Meeûs à Ohain (1833, 1836), des de Béthune à La Hulpe (1833), des Coghen à Uccle (château de Wolvendael, 1829), des Bischoffsheim (acquis par la veuve Vanderhecht en 1832, revendu à ladite famille en 1848) et des Verhaegen (future propriété Tournay-Solvay) à Watermael-Boitsfort [IGM, 1975 (1858); Kurgan-van Hentenryk, 1997 (1996): 21-26, 112; Tallier, 2002: 1267-1269, 1271-1274; Verwilghen, 2006: 21-22, 70-72, 75-76; LAFS, 2009: 24; Vandermotten *et al.*, 2012: 55, 60, 124].

27. Le changement de statut du massif est donc à la fois institutionnel et spatial (figure 8). La forêt, auparavant liée à sa périphérie proche et, plus particulièrement, au versant est de la Senne, s'inscrit désormais dans l'axe Anvers-Bruxelles-Charleroi, alors matérialisé par la prolongation du canal (1832) et par la création de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Midi - Charleroi-Sud (1843-1873). Les bénéfices générés par ses ventes servent d'ailleurs à l'époque à financer la canalisation de la Sambre et les infrastructures du port d'Anvers [Maziers, 1994; Jaumain *et al.*, 2009: 93].

28. Ces déterminants spatiaux extra-locaux modifient aussi profondément la réalité *in situ* : sur le court terme, ils bouleversent les structures paysagères existantes ; sur le long terme, ils orientent pour plusieurs décennies le développement de Bruxelles *extra-muros*. Car, en

1842, lorsque la forêt est restituée à l'État belge (dans le cadre du règlement financier consécutif à l'éclatement du royaume des Pays-Bas), ce dernier ne récupère que 4.386 ha des 11.718 ha de l'ancien bien domanial (voir note 21). Une grande partie de la superficie forestière a donc été lotie, vendue, généralement défrichée, puis convertie en terres de culture ou en grandes propriétés privées. Or, ce sont précisément ces terres et ces propriétés, telles que les bois de *Linthout* et de *Mesdael*, le *Mangelingenbosch*, le *Solbosch*, le *Streek Veld*, le *Stockel* et la *Heeghde*²² (figure 9), ainsi que certains sites hérités de l'Ancien Régime ou acquis (notamment entre 1819 et 1821) par confiscation des biens de l'Église (principalement en 1796), qui vont alimenter les logiques spéculatives propres au processus d'urbanisation. Après les transformations qui rendent possible l'expansion physique et politique de la Ville de Bruxelles²³, ces parcelles représentent en effet non seulement un réservoir foncier pour la jeune capitale, mais surtout un capital financier à valoriser dans le chef des investisseurs qui appuient son développement [Wauters, 1855: 11; Corvol, 1995; Tallier, 2002: 1245; Jaumain *et al.*, 2009: 281; LAFS, 2009: 17, 58, 77-78; Zitouni, 2010: 70; Vandermotten *et al.*, 2012: 4-6].

5. La grande coalition : Soignes au cœur des montages politiques et financiers du nouvel État belge (19^e siècle)

29. Sous l'influence de logiques économiques, politiques et urbanistiques, mais aussi en raison de la nature même des programmes – nécessitant de grandes réserves foncières²⁴ –, l'occupation par des formes bâties des superficies forestières de 1822 s'amorce dès la seconde moitié du 19^e siècle. Elle est alors permise par deux opérations urbanistiques : le quartier Léopold (1837) et l'avenue Louise (1861-1862). La première s'adresse aux anciens boqueteaux de la forêt situés à proximité du Pentagone ; la seconde « va chercher » l'ancienne *Heeghde* alors défrichée, plus précisément un terrain cédé par Léopold 1^{er} à l'État belge en 1843 : le futur Bois de la Cambre (1864-1865) [Jaumain *et al.*, 2009: 40, 112-113; Vandermotten *et al.*, 2012: 34, 35, 65, 83, 106].

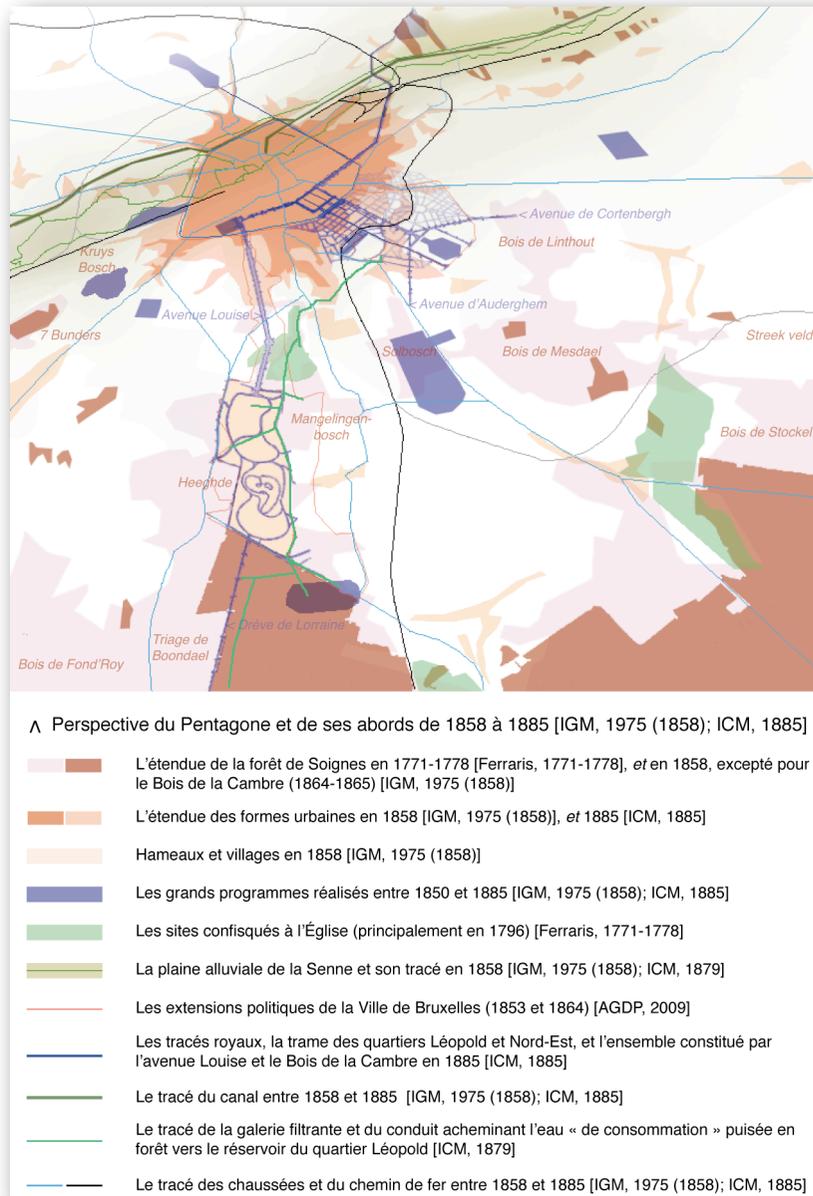


Figure 9. Les liens entre les premiers développements urbanistiques extra-muros et les parcelles soustraites au massif sonien, notamment la Heeghde, le Solbosch, le bois de Mesdael, le Mangelingenbosch et le bois de Linthout

30. Au regard de ces opérations, les transferts fonciers opérés au début du siècle acquièrent une valeur particulière. Deux hypothèses, présentées à la figure 9, méritent en effet d'être avancées :

31. Dans le cas du quartier Léopold, les enjeux relatifs à l'extension politique de la Ville de Bruxelles (principalement en 1853) rencontrent les ambitions de grandes familles bourgeoises, désireuses de franchir la vallée du Maelbeek pour valoriser les propriétés foncières qu'elles ont acquises lors des ventes de la Société Générale. L'implantation du nouveau quartier à proximité du Solbosch, du bois de Mesdael et du bois de Linthout n'est dès lors pas innocente. Pour cause, d'une part, au sein de l'actionnariat de la société immobilière qui prend en charge le développement du quartier – la *Société civile pour l'agrandissement et l'embellissement de la capitale de la Belgique* (1837) –, on retrouve les représentants de ces familles dont le capital financier est parfois constitué par ces sites mêmes. D'autre part, cette Société, fondée par Ferdinand Meeus, n'est autre qu'une filiale de la Société Générale, entreprise que ce dernier dirige de 1830 à 1861 et au sein de laquelle ces familles sont actionnaires²⁵ [Wauters, 1855: 11; Witte, 1969 : 6-47; Kurgan-van Hentenryk, 1997 (1996): 26-36; Tallier, 2002; MRBC-DMS, Berckmans & Genon, s.d.: 9, 11 ; Jaumain *et al.*, 2009: 91, 112, 218].

32. Dans le cas de l'avenue Louise, au-delà de l'opération immobilière valorisée par la création du Bois de la Cambre et de sa promenade, il s'agit pour la Ville de Bruxelles de faire mainmise sur une ressource rare et disputée au vu de l'urbanisation galopante : l'eau « de consommation » présente dans les sols soniens. L'annexion politique de l'avenue et du parc en 1864 sont ainsi suivis de la mise en place des premiers captages d'eau en forêt de Soignes dès 1873 (loi du 8 juin 1875) [ICM, 1879; Ranieri, 1973: 31-33 ; Pierron, s.d.: 8 à 9; MRBC-DMS, Douillet & Schaack, s.d., a & b; LAFS, 2009: 197; Jaumain *et al.*, 2009: 91].

33. Davantage que les premiers outils urbanistiques²⁶ [Zitouni, 2010: 122-125, 134-136], et derrière l'argumentaire lié à la valeur paysagère et socioculturelle de la forêt – comme ce fut le cas lors de la création du Bois de la Cambre –, ce sont donc les intérêts politiques et financiers d'un nombre restreint de protagonistes qui semblent orienter le développement du tissu urbain au 19^e siècle. Ces intérêts, déterminés par le capital foncier dégagé par les ventes de Soignes, peuvent dès

lors être vus comme des facteurs renforçant l'asymétrie géopolitique présente plusieurs siècles auparavant. La ville et la forêt ne sont en effet plus ici des polarités concurrentes au sein des rapports de force. Mais bien deux éléments servant les desseins d'une coalition d'acteurs hégémoniques ayant fait main basse sur une étendue géographique dépassant les limites physiques du tissu urbain. Il n'est dès lors pas étonnant que cette asymétrie se marque dans la répartition spatiale du bâti *extra-muros*, davantage présent au sud-sud-est du Pentagone jusqu'au milieu du 20^e siècle (figure 11a) [Dejemeppe *et al.*, 2012: 21]. En outre, dans la mesure où elle implique d'attirer des acheteurs solvables sur les anciennes lisières du massif forestier, il est probable qu'elle affirme définitivement le processus de dualisation sociale qui caractérise aujourd'hui Bruxelles [Van Hecke *et al.*, 2009: 153-155, 170-171].

34. Dans les faits, ces hypothèses sont dans un premier temps confirmées par l'extension Nord-Est (1875) du quartier Léopold, par l'installation des populations bourgeoises d'Ixelles et de Saint-Josse dans la vallée du Maelbeek et par les grands tracés entrepris par Georges Brugmann pour valoriser les propriétés foncières de Saint-Gilles, de Forest et d'Uccle. Elle est ensuite corroborée, au tournant du siècle, par le déplacement de l'habitat résidentiel bourgeois vers la lisière nord-nord-ouest de la forêt et par l'urbanisation progressive de l'ancienne *Heeghde* (Langeveld, Vert Chasseur), du *Linthout* (quartier George Henri), d'une partie du *Mesdael*, et de la partie amont de la vallée de la Woluwe (Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert) [MRBC-DMS, 2005-2007; ICM, 1885; ICM, 1879; ICM, 1904; Ranieri, 1973: 66, 70; MRBC-DMS, Herla & Deschaumes, 2007; Jaumain *et al.*, 2009: 43, 196, 218, 285, 357-359, 363; Zitouni, 2010: 53-96].

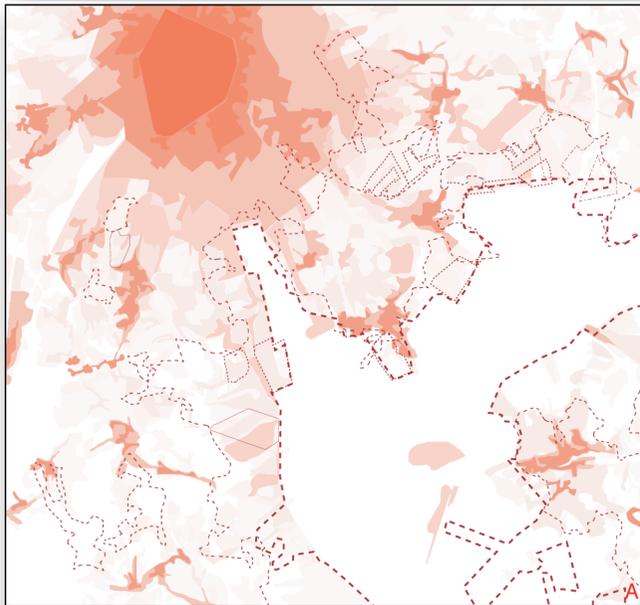
6. Appropriation d'une périphérie « en périphérie » : les terres soniennes et les élites du système productiviste (fin du 19^e siècle – 20^e siècle)

35. Au début du 20^e siècle, les grands tracés du quartier Léopold et de l'avenue Louise, forts de ces premiers établissements, se muent en véritables axes de développement. Ils connectent en quelques décennies le tissu urbain central avec les terrains urbanisables situés en périphérie du massif forestier (figures 10, 11 & 12). Cette mutation est alors profondément influencée par les visées de Léopold II en matière de planification et de promotion immobilière (figure 15). Il ne faut cependant pas négliger qu'elle profite également du tracé historique des chaussées, des théories des cités-jardins²⁷, des expositions internationales (1880, 1897, 1910), du réseau de chemins de fer et de trams (en extension de 1869 à 1952), et de l'émergence du tourisme forestier auprès de larges classes de population [Ranieri, 1973: 21, 24, 71, 88, 112, 343, 353-356; Jaumain *et al.*, 2009: 39, 90-91, 98, 286, 306; LAFS, 2009: 36-37; Zitouni, 2010: 220-223; Vandermotten *et al.*, 2012: 20-28].

36. Au regard des documents graphiques mentionnés, les grandes lignes de cette mutation peuvent être synthétisées comme suit :

37. Un premier axe²⁸, à l'est, assoit la densification du haut de Schaerbeek et d'Etterbeek autour de la rue de la Loi et des avenues de Cortenberg et d'Auderghem. Il enclenche ensuite celle des deux Woluwe, de Stockel, Crainhem et Tervuren via l'avenue forestière de Tervuren (1896-1899). Partant du parc Royal (1775-1780), il rejoint avec cette dernière le nord-est de la forêt – plus particulièrement le domaine royal de Tervuren – et il l'articule avec plusieurs sites à vocation paysagère et récréative : le Cinquantenaire (1888), les parcs – de Woluwe, Parmentier et des Étangs Mellaerts (1887-1899, 1906) –, et le golf de Ravenstein (Royal Golf Club de Belgique) [Ranieri, 1973: 77-98, 124; Jaumain *et al.*, 2009: 302-304; Vandermotten *et al.*, 2012: 106, 107].

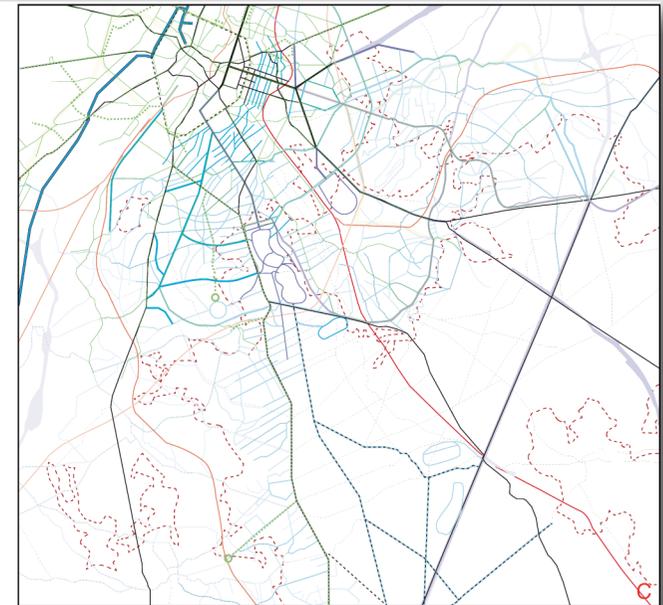
38. Un second axe²⁹, au sud-est, entraîne l'urbanisation d'Ixelles et de Saint-Gilles autour de l'avenue Louise. Il démarre ensuite celle d'Auderghem, de Forest, d'Uccle, de Watermael-Boitsfort et de La Hulpe par le biais de deux opérations : d'une part, son prolongement vers



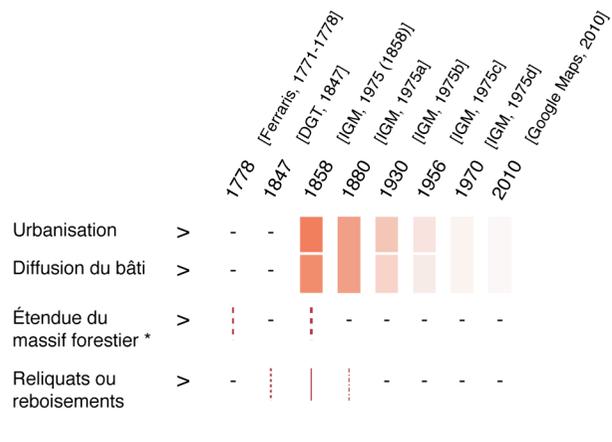
Λ Évolution des superficies urbanisées de 1858 à 2010



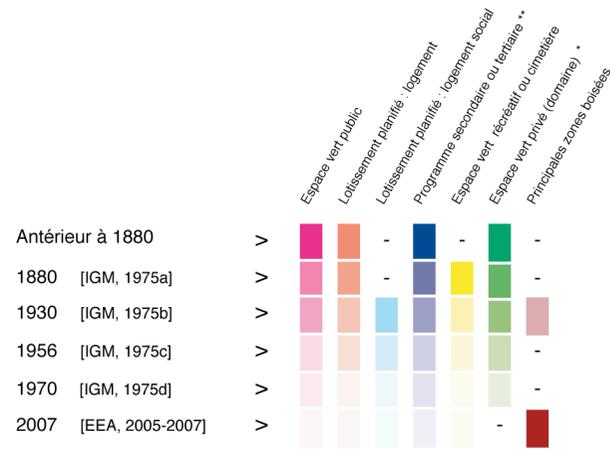
Λ Distribution des affectations du parcellaire entre 1880 et 2007



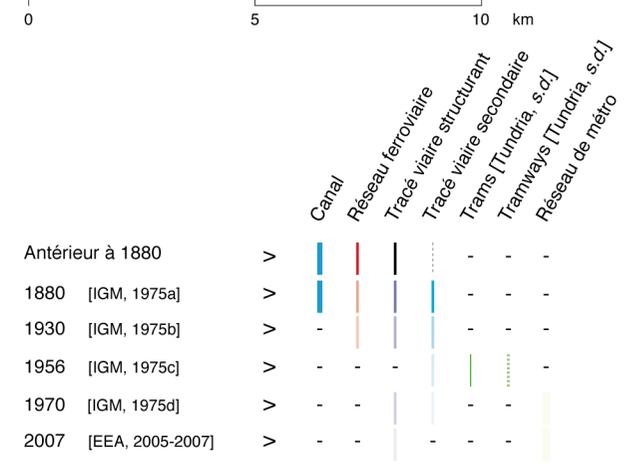
Λ Morphogenèse des réseaux de communication entre 1771 et 2007 *



* L'étendue du massif à l'époque de la carte de Ferraris est reprise à l'identique sur les deux autres cartes.



* Lorsque le parcellaire d'un domaine a été divisé, la couleur indiquée est celle du dernier morcellement. / ** Excepté les cultures sous serres implantées à Hoellaart.



* La représentation n'est pas totalement exhaustive. Seuls les tracés attenants à l'avenue Louise, à la chaussée de Waterloo et à l'avenue de Tervuren ont été représentés.

Figure 10. Trois regards sur la morphogenèse de l'étendue considérée de la fin du 18^e siècle au 21^e siècle

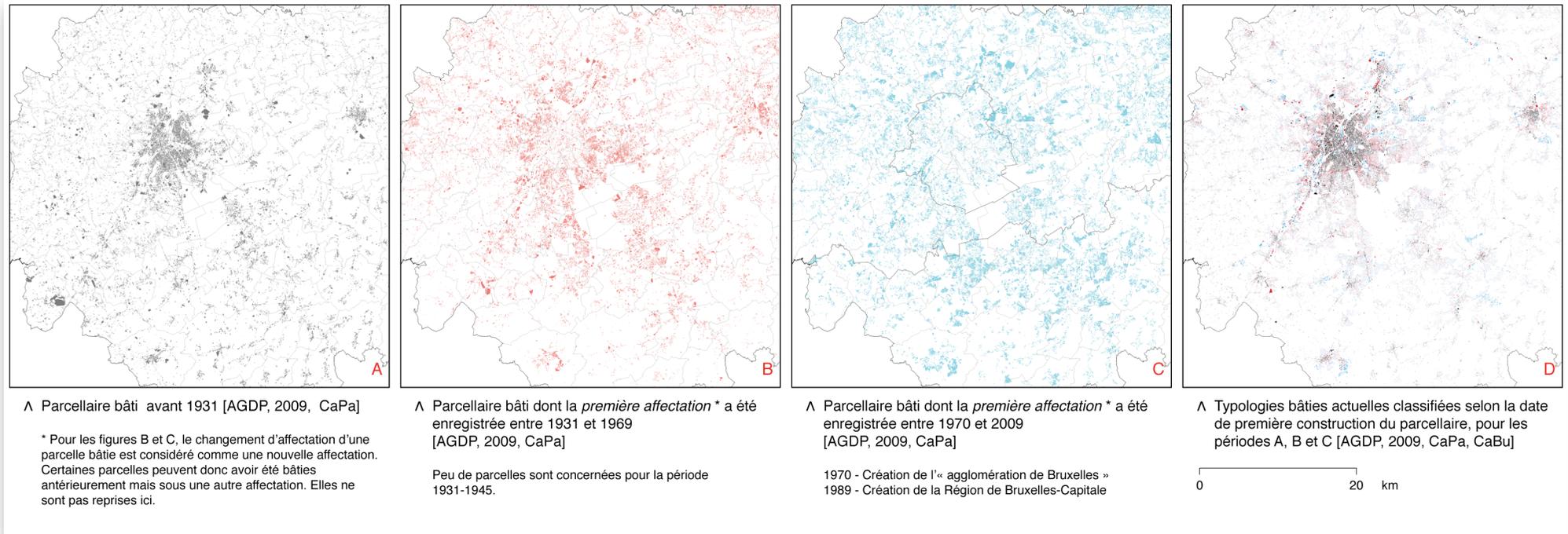


Figure 11. Le processus de diffusion sud-sud-est de l'habitat résidentiel au cours du 20^e siècle

l'avenue de Tervueren, avec la création de l'avenue de la Vénérie, du Boulevard du Souverain (1901-1910) et de l'avenue des Nations (1922) ; d'autre part, la mise en place du vicinal W jusque Braine-l'Alleud et Wavre³⁰, et l'asphaltage de la drève de Lorraine (1925). À l'instar de ce qui se fait à l'est, ces opérations sont à nouveau polarisées par une partie de la forêt : le Bois de la Cambre [Ranieri, 1973: 70, 103-113; MRBC-DMS, Herla & Deschaumes, 2007; MRBC-DMS, Douillet & Schaack, s.d., a, b & c; Jaumain *et al.*, 2009: 315; LAFS, 2009: 36-37].

39. En établissant une relation directe entre le Pentagone, les boulevards de ceinture et le tracé historique des chaussées (de Waterloo, de la Hulpe, de Wavre et de Tervuren), ces deux axes intègrent en définitive les hameaux historiquement implantés en périphérie de la forêt à la dynamique urbaine (voir figures 7 & 10a). Par ailleurs, ils jouent un rôle

bien particulier pour les classes dirigeantes. La continuité que les deux avenues installent entre, d'une part, le Tracé royal³¹ prolongé de la rue de la Régence (1927) (figure 9) et, d'autre part, les drèves du massif forestier – alors ouvertes à la circulation automobile³² – rend en effet possible une traversée nord-sud de la ville, du domaine de Laeken aux lisières est et sud de la forêt, via une succession de boulevards arborés qui contournent les quartiers populaires du Pentagone. Ces tracés fixent dès lors sur le long terme un territoire³³ historiquement dédié aux « élites ». Ce faisant, ils sécurisent les acquisitions foncières de ces acteurs – notamment celle de Léopold II dont les biens sont repris sur la figure 15. En outre, ils inaugurent de nouveaux rapports avec le tissu urbain central, désormais « évité » tant sur le plan des pratiques, que du point de vue morphologique. L'implantation des hippodromes de Boitsfort (1875) et de Groenendael (1888), ou du golf de Ravenstein

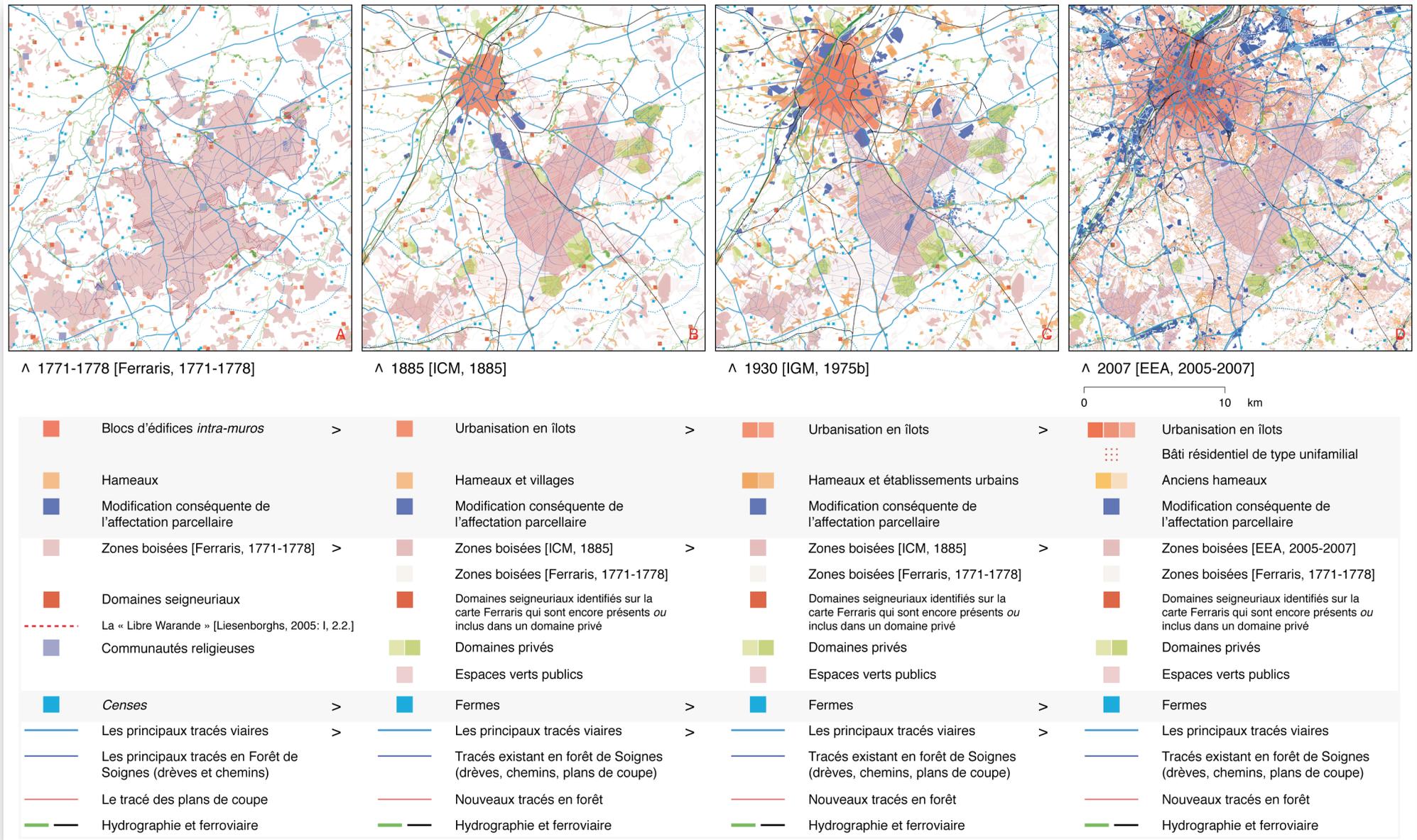


Figure 12. Synthèse de la morphogénèse de l'étendue considérée de la fin du 18^e siècle au 21^e siècle

(1904-1906) est à cet égard révélatrice [Ranieri, 1973: 77-98, 101-102; Pierron, s.d.: 12, 168-171; Verwilghen, 2006; Jaumain *et al.*, 2009: 83, 154; Vandermotten *et al.*, 2012: 20-23, 43].

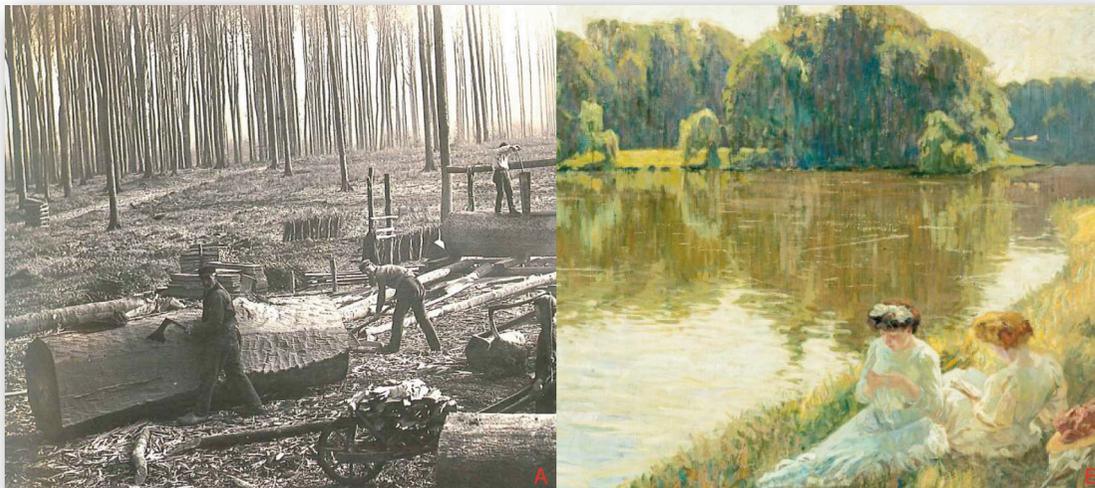
40. Au 20^e siècle, les deux composantes radiales précédemment décrites ont donc une influence majeure sur la nature du territoire et sur la manière dont il se densifie. À la fois causes et conséquences du mouvement de diffusion sud-sud-est de l'habitat résidentiel, leur impact résulte d'une triple conjoncture. Sur le plan socioculturel, elles répondent au désir d'accéder à une « nature » perçue comme étant plus saine et plus confortable que le centre urbain (alors congestionné et paupérisé). Or, cette « nature » s'incarne pour partie dans le paysage forestier. Sur le plan économique, elles rendent accessibles et attractifs

les vastes terrains libérés au siècle précédent par les ventes de la Société Générale³⁴. Sur le plan politique, elles s'inscrivent dans la droite ligne du fordisme d'après-guerre favorisant la création de lotissements d'habitations résidentielles unifamiliales et de grands ensembles de logement en périphérie du centre urbain³⁵. À partir de 1950, les grandes opérations de lotissement, principalement celles dédiées au logement individuel, se déplacent ainsi au-delà des limites régionales actuelles, mais toujours en périphérie du massif sonien. Ceci instaure irrémédiablement une répartition asymétrique des formes bâties de l'agglomération (figures 11 & 12), souvent couplée à une différence de statut social des populations [Dubois, 2005; Cassiers & Denayer, 2009; MRBC-AATL *et al.*, 2010a, b & c; Dejemepe *et al.*, 2012: 22-25].

7. Bruxelles au bois dormant : les déterminants culturels d'une naturalisation (fin du 19^e siècle – 20^e siècle)

41. Si la forêt a déterminé l'évolution du fait urbain, celui-ci a eu en retour un profond impact sur la construction du paysage forestier et sa gestion. Non seulement, la configuration physique des formes bâties a engendré des modifications sur la végétation et les sols forestiers, et donc, sur les régimes hydrologiques qui leur sont associés. Mais les pratiques citadines ont également modifié les regards portés sur la forêt [Larrère, 2009 (1997): 203-206; IBGE *et al.*, 2009: 31; Van Hecke *et al.*, 2009: 167; Roland, 2011a: 56]. À titre d'exemple, alors que celle-ci est organisée à des fins de production et de rentabilité aux 18^e et 19^e siècles, en 1907, la colonisation progressive de ses lisières sonne le glas des coupes à tire et aire, les larges percées qu'elles entraînent étant alors perçues comme « inesthétiques » par les promeneurs – notamment les paysagistes du Rouge-Cloître et de *Tervueren* [LAFS, 2009: 51-61, 181-209; Vandermotten *et al.*, 2012: 99].

42. C'est donc une nouvelle transformation du massif et de sa représentation qui s'opère parallèlement à l'urbanisation (figure 13). Elle est caractérisée par la « construction » d'une forêt que l'on veut « plus naturelle », c'est-à-dire plus pittoresque, plus irrégulière, moins dense et plus diversifiée, et où l'on réinstalle des zones d'ensemencement spontané. Cette transformation est entamée dès 1886 avec l'introduc-



Λ Scieurs de long et façonneurs de bois à la fin du 19^e siècle, photographie destinée à l'Exposition Internationale de 1897 à Tervuren, Administration des Eaux et Forêts, © Les Amis de la Forêt de Soignes asbl [LAFS, 2009: 55]

Λ Reproduction du tableau *Repos au parc de Tervueren* (Emile Jacques, 1900), publiée dans le catalogue de l'exposition *Les peintres de la forêt de Soignes*, organisée au Musée d'Ixelles en 2009, © Vincent Everarts photographie

Figure 13. Illustration du changement de regard porté sur la forêt parallèlement au processus d'urbanisation

tion de coupes progressives à caractère jardinatoire³⁶, puis elle s'affirme lorsque ces coupes sont étendues à l'ensemble du massif en lieu et place de l'ancien mode de gestion. Elle entraîne alors à la fois une diminution de l'exploitation forestière – le mode de peuplement ne s'y prêtant plus –, mais également une remise en cause de la hêtraie cathédrale elle-même, le laps de temps entre deux coupes successives, fixé à 100 ans en 1788, passant à 120 ans en 1886, à 180 ans en 1975 et à 200 ans à partir de 2003. Pour cause, cette suppression des coupes à grande échelle et le report de l'âge d'abattage qu'elle entraîne provoquent le vieillissement de la hêtraie [INBO, 2011: 22-23]. Celle-ci a alors tendance à se diversifier spontanément, au détriment du faciès homogène et régulier mis en place au 18^e siècle. La comparaison des tracés existant en forêt en 1930 et en 2007 (figures 12c & 12d) rend à ce titre explicite le basculement qui s'opère alors entre exploitation et récréation [Daise *et al.*, 2009: 356-357; LAFS, 2009: 33-42, 51-61, 105, 213-218; Vandermotten *et al.*, 2012: 20-25].

43. Cette transformation est étroitement liée à des groupes d'acteurs – notamment le Touring Club (1896) et la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes (1909) – dont les postures et les visées s'expliquent par l'évolution de la situation sociale et politique : d'abord, la mise en place du suffrage universel et du « pacte social » de 1944 ; ensuite, les tensions communautaires et le processus de régionalisation du pays. Mais elle est également à mettre en relation avec la dualisation sociale qui accompagne le développement asymétrique des formes bâties au 20^e siècle. Ainsi, lorsqu'en 1959, un arrêté de classement empêche toute réduction de la superficie forestière héritée de 1842 (soit 4.386 hectares, autrement dit l'ancienne propriété ducale amputée d'environ 7.000 hectares de forêt), il faut certes y voir un enjeu écologique, mais peut-être également le signe d'une appropriation (physique et culturelle) de la forêt par les populations mêmes qui se sont installées dans sa périphérie. Car, bien que ce classement soit établi à des fins de préservation, il légitime surtout sur le plan légal la privatisation des lisières qui a eu lieu dans le courant du 19^e et du 20^e siècle, empêchant toute intervention publique sur leur devenir et leur gestion. La « naturalisation » du massif entamée au siècle précédent joue donc ici un rôle bien particulier : au-delà des préoccupations paysagères, esthétiques et environnementales, elle contribue surtout à renforcer la différence de statut

entre le massif et ses lisières privatisées ; elle redéfinit les périmètres de ce qui relève de « la ville » et de « la nature » au sein de l'action publique [Secchi, 2006 (2000): 23; Corvol, 2005: 279-287; Cassiers & Denayer, 2009; LAFS, 2009: 11; Vandermotten *et al.*, 2012: 20-26; Vandekerckhove *et al.*, 2007, 30-31].

44. Par la suite, avec la régionalisation des compétences en matière d'environnement, d'urbanisme et d'aménagement du territoire – qui, de 1974 à 2001, autorise toujours davantage de politiques différenciées dans ces domaines sur le territoire des Régions [Vandekerckhove *et al.*, 2007] –, ce changement de statut s'accroît encore, au point qu'il devient sous certains aspects synonyme d'un désintérêt pour le rôle de la forêt dans la construction du fait urbain. Celle-ci est désormais considérée comme un « îlot naturel » dont la gestion, tripartite depuis 1983³⁷, est cantonnée à trois périmètres administratifs Natura 2000 relevant chacun d'une autorité régionale [LAFS, 2009: 73-79]. Les projets et les études qui s'intéressent peu ou prou au massif forestier multiplient dès lors les lectures partielles et partiales, particulièrement lorsqu'ils prennent pour unique référent les périmètres de l'action politique dans les évaluations qu'ils mettent en place. Trois types d'écueils peuvent ainsi être pointés : les méthodes d'évaluation et les cadres opérationnels des outils de gestion [GRBC, IBGE *et al.*, 2003: 55-56, 100-109; Declercq, 2008; Daise *et al.*, 2009: 289-392; VR, 2009a: 18-21, & 2009b], l'absence de coordination des plans – notamment ceux déterminant l'affectation des sols [GW, 1977-1987; VR, 1972-2002; GRBC, 2001; MRBC-AATL *et al.*, 2010a] – et le manque d'intérêt pour la réalité physique et historique du territoire en matière de représentation [AGIV, 1996-2000; AGIV, 2000; VR, 2008: 30-35, Kaart 5; Dejeu-meppe *et al.*, 2012: 73-75]. Les deux premiers relèvent de déterminismes institutionnels ; le troisième, de la normativité des discours.



- 1 *Le Mois de Mars - Départ pour la chasse devant la cour de Bruxelles*, copie de la tenture des Chasses de Maximilien (c. 1533), Bernard van Orley (c. 1488-1541)
- 2 *La danse de la mariée* (1566), Pieter Bruegel l'Ancien (1526/1530-1569)
- 3 *Vue de l'Abbaye de la Cambre près de Bruxelles* (1609), Denijs van Alsloot (1570-1628)
- 4 *La Fête au Vivier d'Oye* (1616), Denijs van Alsloot (1570-1628)
- 5 *Les archiducs en promenade dans le parc du palais* (c.1621), Jan II Brueghel (1601-1678)
- 6 *La forêt de Soignes avec des paysans* (s.d.), Lodewijk de Vadder (1605-1655)
- 7 *Vue dite de Val Duchesse* (s.d.), Jacques d'Arthois (1613-1686) - figures de David II Tenier (1610-1690)
- 8 *Arrière du palais de Coudenberg vu depuis la Warande* (s.d.), Van der Stock (17e s.)

- 9 *Traque dans la forêt de Soignes* (1793-1797), « Tijdsgebeurtenissen », P. A. J. Goetsbloets
- 10 *Ferme St-Hubert Langhendries. Petite Espinette. Bucherons dans la forêt de Soignes* (1900-1930)
- 11 *Vue de l'avenue Louise* (1864) en 1920, Collection de Dexia Banque
- 12 *La Paysagiste* (1892), Jean Degreef (1852-1894)
- 13 Affiche de l'Exposition internationale de 1897, H. Privat-Livemont (1861-1936)
- 14 Affiche de l'Exposition universelle de 1910, Henri Cassiers (1858-1944)
- 15 *Ex-libris des Amis de la Forêt. Je protège : protégez-moi* (c. 1911)
- 16 Extrait d'un reportage réalisé en Forêt de Soignes lors de la signature de la déclaration d'intention pour une collaboration interrégionale visant la mise en œuvre du schéma de structure par les trois ministres compétents, 10.11.2008

Figure 14. Les mises en scène de la forêt, un théâtre de l'évolution des pratiques sociales

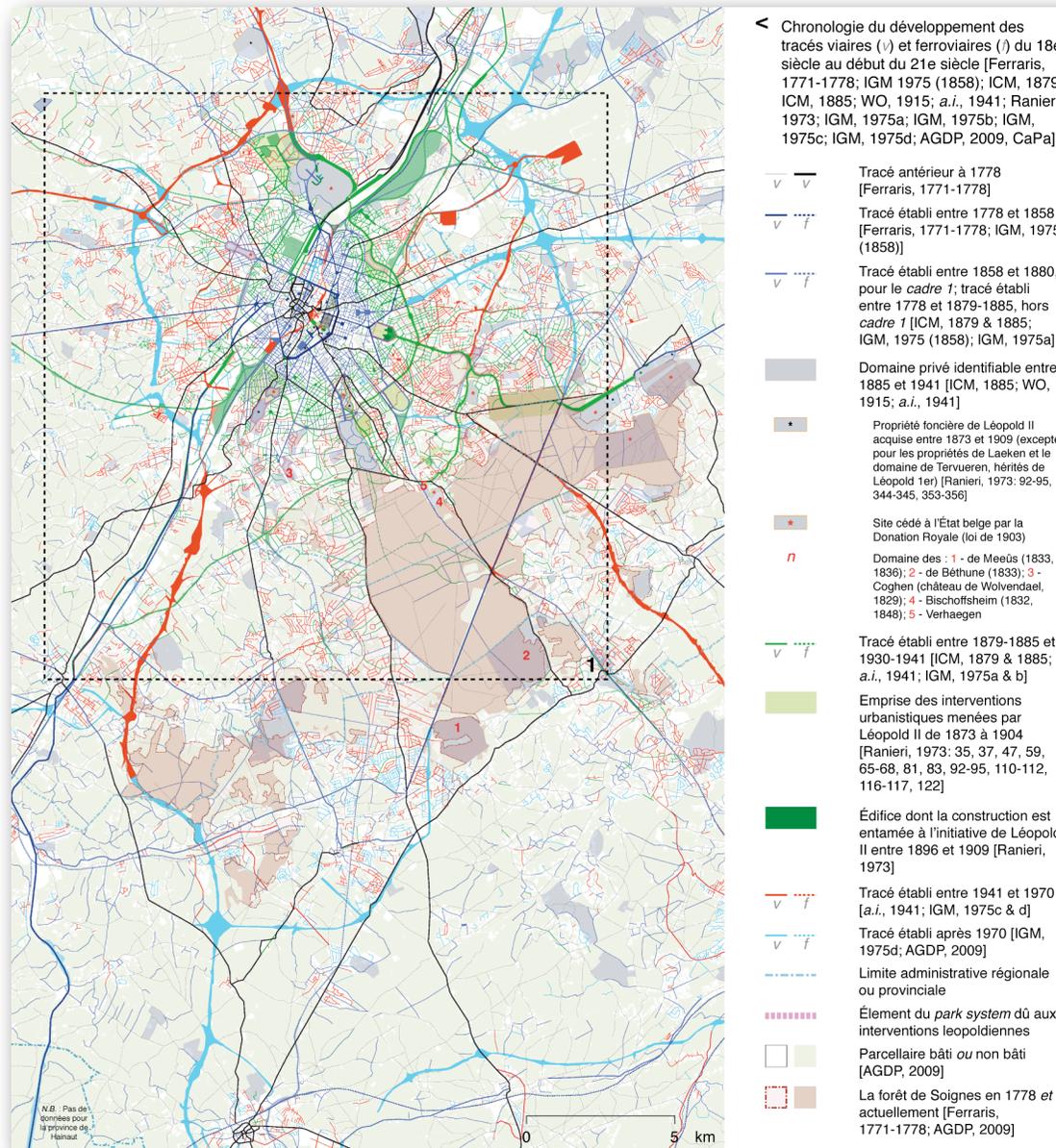
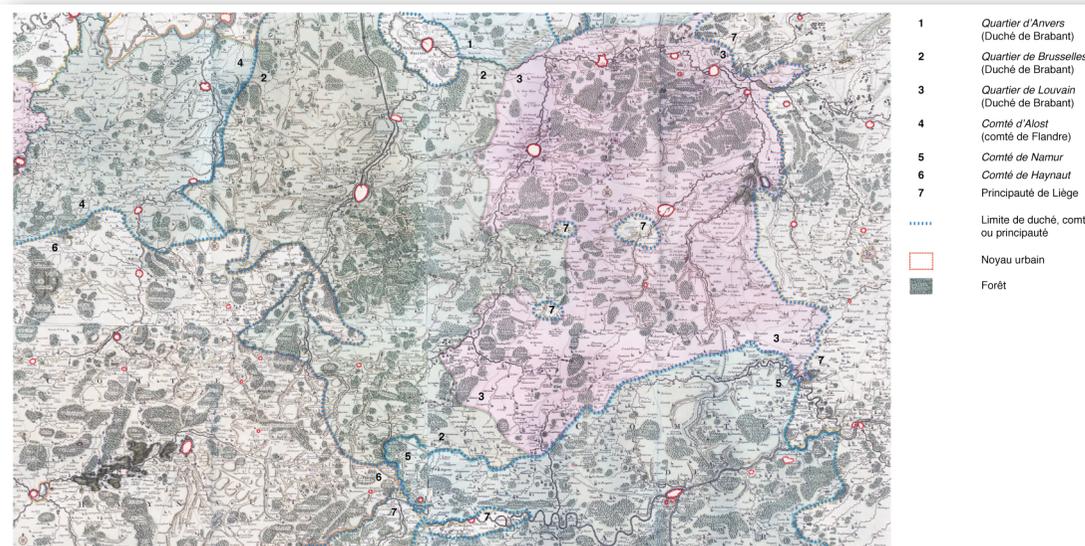


Figure 15. La genèse de l'agglomération en l'espace de trois siècles et la place qu'y occupent les interventions léopoldiennes (1865-1896)

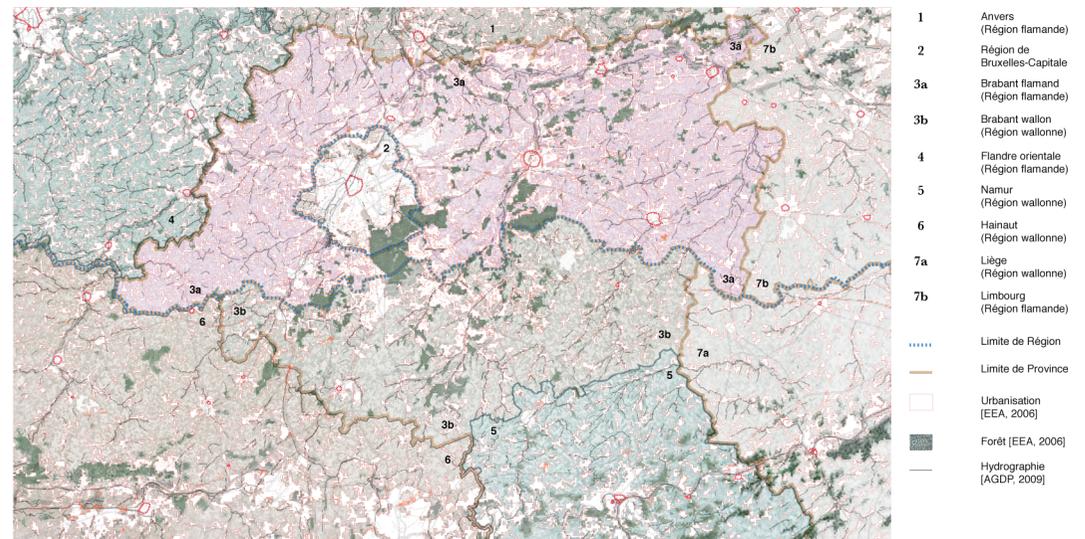
Conclusion : les enseignements d'une « description épaisse » rapprochant la forêt et le fait urbain

45. Le sud-sud-est de l'agglomération bruxelloise ne se résume pas à l'expansion radioconcentrique du tissu central [Eggerickx & Poulain, 1990; Thisse & Thomas, 2010: 16], ni à une « expansion matérielle de l'urbain au-delà d'un périmètre initial » [Lussault, 2007: 333]. Il s'agit bien d'une somme de développements nucléaires historiquement polarisés par la forêt que plusieurs acteurs ont tenté de valoriser sur le plan socioculturel, politique et économique. Cette valorisation s'est faite par le biais d'interventions spatiales et urbanistiques conceptuellement associées à « la ville ». Mais elle a systématiquement reposé sur le contrôle d'une étendue géographique qui dépasse largement celle-ci. Le paysage et les structures physiques associées à cette étendue – à savoir la forêt – ayant déterminé les formes urbaines, il n'est dès lors pas tout à fait opportun de parler ici de « périphérie » ou de « périurbanisation ». Les progrès techniques et la démocratisation du transport associés à la modernité industrielle sont d'ailleurs insuffisants pour expliquer répartition asymétrique des continuités bâties, une asymétrie présente en dépit du maillage relativement isotrope constitué par les réseaux de mobilité ferroviaires au début du 20^e siècle³⁸ [Secchi, 2006 (2000): 74-75; Lussault, 2007: 333-337].

46. Le fait urbain et l'écosystème forestier ne sont pas ici des « unités possédant leur équilibre et leur autorégulation propre » [Campbell & Reece, 2007: 1322-1325]. Partout à une distance allant de 1 à 2 km au-delà des périmètres actuels de conservation de la forêt, des vestiges boisés plus ou moins anciens se mêlent aux artefacts. Tandis qu'en deçà de ces périmètres la structure des peuplements diffère des lisières vers les parties centrales. Comment dès lors garantir la validité de politiques environnementales non articulées aux pratiques urbaines, à moins de démontrer que l'acidification, l'eutrophisation, la perte d'écotopes, la dessiccation, la compaction et l'insularisation représentent des problématiques endogènes à la forêt [Latour, 1997 (1991): 10-14, 192-197; Larrère, 2009 (1997): 139-164, 172-183; Defloor *et al.*, 2000: 25, 30; AGIV, 2000-2001; Langhor, 2001: 113-114, & 2010: 13-14; Feltz, 2003: 24; AGIV, 2005; Lussault, 2007: 19-20; INBO, 2009: 133-137] ?



▲ Assemblage des cartes de E. Frickx, c. 1730 [Frickx, 1745]



▲ Orthophotoplan Google [Google Maps, 2010]

47. Plus pragmatiquement, si la ville et la forêt ne sont pas des entités indépendantes, et si de la genèse de l'une dépend le devenir de l'autre (figure 16), alors il est nécessaire de pointer les écarts existant entre leur réalité physique et le caractère sectoriel des concepts et des représentations qui leur sont associés. Parmi ceux-ci, les opérations de circonscription spatiale imposent la vigilance. En établissant des « relations fixes entre une étendue géographiquement définie et le groupe social déterminé qui l'occupe » [Corboz, 2001 (1983): 254], celles-ci déterminent non seulement ce que l'on planifie et ce qui est laissé à d'autres. Mais elles fixent également les cadres spatio-temporels et épistémologiques des problématiques étudiées [Lussault, 2007: 81, 82]. La mise en place de regards et d'outils *ex novo* [Corboz, 2001 (1983): 254] passe dès lors nécessairement par une opération de description, permettant de « comprendre des profils d'utilisation passés, présents et futurs » [Campbell & Reece, 2007: 1322], et donc d'intégrer les structures physiques et paysagères à la planification de cette utilisation [Secchi, 2006 (2000): 113-133; Schmithüsen, 1999]. Cette description, à l'instar de l'écologie du paysage et de l'anthropologie, n'est pas exclusivement quantitative ; elle relève également de l'observation *in situ* et de l'induction [Campbell & Reece, 2007: 1175-1176, 1322-1323]. Elle doit intégrer la dimension historique et systémique du territoire, sous peine de favoriser sa bureaucratisation. Sur le plan scientifique, « décrire » comporte dès lors une dimension éthique, celle de traduire des enjeux communs [Stengers, 1995 (1993); Larrère, 2009 (1997): 219-234; Hache, 2011]. Aujourd'hui inscrits en marge des structures administrées, ceux-ci constituent pourtant la base d'un développement soutenable [Corboz, 2001 (1983): 203; Secchi, 2006 (2000): 63; Feltz, 2003: 179-181].

Figure 16. Évolution de la configuration géopolitique du territoire et de sa réalité physique en l'espace de trois siècles

Remerciements

Cet article fait partie d'une recherche doctorale en cours. Son comité d'encadrement rassemble les professeurs David Vanderburgh (promoteur), André De Herde (co-promoteur), Bernard Declève et Bernardo Secchi, ainsi que Serge Kempeneers, directeur de la division Espaces Verts de Bruxelles Environnement. Le texte se fonde sur un rapport de recherche intitulé La forêt de Soignes, pour un état du lieu [Roland, 2011a], rédigé par l'auteur et disponible sur demande. Dans le cadre de ce rapport, plusieurs investigations ont été réalisées in situ. Une première version de l'article a été réalisée le 30 septembre 2011. Elle a été révisée en partenariat avec la rédaction de Brussels Studies. Michel Maziers y a également apporté quelques corrections. La structure de la version définitive a quant à elle bénéficié des éclairages de J.-P. Peemans apportés dans le cadre du Séminaire de recherche approfondie : Bruxelles en projets organisé dans le cadre de l'École doctorale en développement territorial (Louvain-la-Neuve - Bruxelles, Printemps 2012).

Toutes les illustrations présentées dans ce document sont soumises à droit d'auteur. Ces droits sont systématiquement repris dans la bibliographie. L'auteur a déployé ses meilleurs efforts pour respecter la législation applicable en matière de droit d'auteur et de droit à l'image et pour obtenir le consentement des titulaires des droits des œuvres ici reproduites. Toutefois, si les titulaires des droits en cause s'estiment lésés malgré les efforts déployés, ils sont invités à prendre immédiatement contact avec l'auteur de façon à régulariser la situation.

Notes

- ¹ Le mot « territoire » doit ici être compris au sens « d'espace socialisé » [Baud *et al.*, 2008: 504]. En plus d'une dimension spatiale, ce terme possède donc une dimension historique. Cela renvoie à la notion de palimpseste avancée par André Corboz : le territoire est le « résultat d'une très longue et lente stratification qu'il importe de connaître pour intervenir » [Corboz, 2001 (1983): 212-228, 252-256; Secchi, 2006 (2000): 13-19, 135-144; Roland, 2011b].
- ² L'enjeu n'est pas ici d'associer à ce terme une délimitation spatiale précise. Nous renvoyons à Dujardin *et al.*, 2007, et Van Hecke *et al.*, 2009 (p. 75-76, 108), pour une tentative de définition de l'« agglomération opérationnelle », de la « région urbaine » et du « complexe résidentiel urbain ».
- ³ On peut objecter que ces écueils ne relèvent que de la représentation. Pourtant, « [re]présenter le territoire, c'est déjà le saisir. [...] [La] représentation n'est pas un calque, mais toujours une construction. On dresse la carte pour connaître d'abord, pour agir ensuite » [Corboz, 2001 (1983): 221; Caron, s.d.: 5-6; Schmithüsen, 1999].
- ⁴ Un écotone est une « zone de transition d'un type d'habitat ou d'un écosystème à un autre (p. ex. : la transition entre une forêt et une prairie). [...] Un écotone possède son propre ensemble de conditions physiques, qui diffèrent de celles existant de part et d'autre » [Campbell & Reece, 2007: 1322, G-18].
- ⁵ L'hypothèse individualiste, formulée par H. A. Gleason, est un « concept qui se rapporte à la structure d'une communauté végétale et qui explique qu'une communauté de végétaux est un regroupement fortuit d'espèces occupant le même territoire simplement parce qu'elles ont les mêmes besoins abiotiques, en matière notamment de température, de précipitations et de sols. » Cette hypothèse « indique que les communautés devraient généralement être dépourvues de limites géographiques nettes, car chaque espèce a une distribution qui lui est propre (c'est-à-dire individuelle) le long du gradient écologique » [Campbell & Reece, 2007: 1277, G-28].
- ⁶ Par « écologique », il faut entendre : qui repose sur l'« étude scientifique des interactions entre les organismes, d'une part, et entre les organismes et leur milieu, d'autre part » [Campbell & Reece, 2007, Glossaire : G-18, et p. 1173].
- ⁷ L'appellation « forêt périurbaine » est largement utilisée dans la littérature [Maziers, 1994; GRBC, IBGE *et al.*, 2003; Forrest & Konijnendijk, 2005; LAFS, 2009]. Au vu de la situation géographique du massif et de la distinction sémantique que le terme « périurbain » installe entre le fait urbain et la forêt, celle-ci apparaît moins appropriée.
- ⁸ « Bruxellien, Bruxelles (formation de) : formation sableuse de l'Écocène moyen (vers 45 millions d'années), très développée en Brabant à l'est de la Senne. Les sables bruxelliens sont caractérisés par des intercalations de nodules ou de bancs de grès, la "pierre de Gobertange" » [Vandermotten *et al.*, 2012: 147].

9 « [...] [L'] aquifère Lédéo-Panisélien Bruxellien [...] contient la partie sableuse la plus profonde de la Formation de Maldegem, de Lede, de Bruxelles, d'Aalter, et la partie sableuse supérieure de la Formation de Gand. [...] Les Sables de Bruxelles représentent l'unité la plus représentée » [VMM, 2008: 20, traduction et interprétation de l'auteur]. Dans le cadre de la directive 2000/60/CE, l'état quantitatif de l'aquifère est qualifié de *bon*. Son état chimique est quant à lui qualifié de *moyen à médiocre* [CE, 2000, pour la définition des termes en italique]. De nombreux captages d'eau potable y sont cependant établis. Ce mauvais état s'explique pour partie par le fait que la masse d'eau est en « zone de recharge directe » de par la perméabilité des Sables. En d'autres mots, « les infiltrations et la réalimentation de la nappe s'effectue[nt] sur toute la superficie de la masse d'eau » et celle-ci « est en contact avec l'ensemble des cours d'eau qui s'écoulent sur son étendue » [DGARNE, 2006: 7, 9; IBGE et al., 2009: 21]. L'ensemble des affectations du sol et des usages qui se répartissent sur cette étendue fortement urbanisée déterminent donc directement la qualité des eaux. Des dépassements des teneurs en nitrates et en pesticides ont notamment été observés en raison du lessivage des sols par les eaux de ruissellement dans la partie wallonne du système, plus affectée à l'agriculture [DGARNE, 2006: 23, 24]. Au regard de ces phénomènes, la présence de la forêt de Soignes et de ses marges – sorte de drain à grande échelle – est déterminante. Les plus grandes hauteurs piézométriques du système aquifère sont d'ailleurs observées au niveau de la forêt de Soignes en partie flamande [VMM, 2008: 53, 54]. Cette présence est également importante pour l'aquifère captif sous-jacent, associé aux Craies du Brabant. Sa zone de recharge directe se situe en effet à la lisière sud de la forêt de Soignes, là où la nappe est en contact avec l'Argentine. D'un point de vue plus général, la VMM précise que l'alimentation en eau souterraine de l'ensemble du système des « Craies Bruland » s'explique pour partie par la distribution spatiale des zones imperméabilisées par l'urbanisation et des « vastes zones boisées situées au sud-est de Bruxelles » [VMM, 2008: 39, traduction et interprétation de l'auteur].

¹⁰ En fait, l'écosystème forestier se forme lors de la dernière glaciation, il y a environ dix mille ans [LAFS, 2009: 10, 181-195; Vandermotten et al., 2012: 7-12, 52-53].

¹¹ Il s'agit d'une « grosse exploitation agricole tenue d'une communauté religieuse ou d'un seigneur de plus ou moins grande importance ». Dans la plupart des cas, le « censier » est issu « du milieu des familiers des seigneurs et des abbayes. Ce sont eux et ce sont elles qui confient à des hommes n'ayant que leurs bras la responsabilité de faire valoir ces grandes exploitations héritées des 11^e, 12^e et 13^e s. [...] [Le « censier »] n'est que locataire. [Il] honore la confiance qui lui est faite d'un bail à l'autre. Il assure par ailleurs en général le rôle de notable au village. » Ainsi, bien qu'il ne soit pas propriétaire, il « gère une véritable fortune en même temps que tout un réseau de relations » [CHAB, 1992: 67-70]. Il n'est d'ailleurs pas improbable qu'il acquière des terres voisines de son exploitation. Ces remarques ne sont pas anodines au regard de la disposition spatiale des *censes* autour du massif sonien et des mécanismes de valorisation foncière qui auront lieu au 19^e siècle. Une étude précise de l'évolution sociale des familles et des transferts de propriété sous régime français permettrait peut-être d'identifier certaines filiations entre ces acteurs et la configuration géopolitique au début du 19^e siècle [Ferraris, 1771-1778; CHAB, 1992: 73, 79, 236; AGR, s.d.; Roland, 2011a: 46].

¹² Cette mainmise se perpétue en effet sous régime bourguignon, puis sous celui des Habsbourg d'Espagne et d'Autriche.

¹³ « J. E. Davidts [...] définit [la *warande* ou garenne] comme un lieu où les animaux étaient maintenus dans un espace circonscrit situé aux alentours d'un château. [Outre ce rôle de réserve animale, le caractère enclos de la *warande*] avait également pour fonction de délimiter un espace sécurisé et protégé. À ce titre, l'auteur donne pour exemple les villages de Vûre, Vosseme et Duisburg, dont les habitants se cachaient dans la garenne [ducale de *Tervueren*] durant les raids ennemis. Cet usage remonte principalement au Moyen-Âge. Le droit de refuge est néanmoins accordé aux villages précités jusqu'en 1746. [...] [L]e terme *warande* peut également désigner les terrains de chasse du seigneur, la plupart du temps des biens domaniaux. » On parle alors de Libre *Warande* ou de Franche Garenne [Liesenborghs, 2005, traduction et interprétation de l'auteur; Roland, 2011a: 103].

¹⁴ Le terme « construction paysagère » est une redondance : la « valeur attribuée à la configuration du paysage est et ne peut être que culturelle » [Corboz, 2001 (1983): 225].

¹⁵ Les chaussées qui traversent le massif sont pavées du 16^e au 18^e siècle. Certaines, dont le *Waalweg* ou *Waelsehe weg* (devenu par la suite la chaussée de Waterloo), sont déjà présentes au 14^e siècle. Les drèves apparaissent quant à elles au 17^e et 18^e siècle à l'initiative de la cour, principalement de part et d'autre des chaussées de Waterloo et de La Hulpe, et au sein de la *Heeghde* (partie de la Forêt de Soignes située la plus à proximité du Pentagone), mais également autour de *Tervueren*. Leur rôle est alors avant tout cynégétique, bien qu'elles interviennent ensuite dans la vidange du bois. D'autres drèves sont ensuite créées au 19^e siècle, à proximité de la route de la Banque, mais exclusivement à des fins d'exploitation cette fois. C'est notamment le cas de l'avenue Brassine en 1835 [Jaumain et al., 2009: 362; LAFS, 2009: 23-27, 65].

¹⁶ Tracé *viaire intra-muros* considéré comme étant inscrit sur l'axe commercial est-ouest reliant la Flandre et la Rhénanie durant l'Ancien Régime. Son nom indique qu'il « fut l'un des premiers chemins pavés de la ville (les actuelles rues de Namur, de la Madeleine, du Marché-aux-Herbes, du Marché-aux-Poulets, Sainte-Catherine et de Flandre, et extra-muros, la chaussée de Gand) » [Jaumain et al., 2009: 70].

¹⁷ Ces dispositifs émanant des souverains ont une fonction économique, mais également cynégétique et de représentation. Tantôt, ils prennent la forme de droits d'usage et de réglementations ayant cours au sein de la propriété ducale (le plus ancien code forestier connu date de 1371). Ils y limitent alors le passage des troupeaux, les mises en pâture, le fauchage des herbes à destination du bétail ou l'approvisionnement en bois par les citadins. Tantôt, ils se traduisent par des modifications physiques opérées sur la forêt, soit pour empêcher la dégradation de sa végétation, soit pour y faciliter les usages. À titre d'exemple, il faut citer, dans le premier cas, la transformation de la *Heeghde* en taillis par Philippe le Bon en 1465 ; dans le second cas, le rabaissement de la montagne du Vivier d'Oie (1708), ou le réaménagement complet de la *Heeghde* (rasée entre 1704 et 1728) et de ses voisines « pour les nouvelles chasses de Leurs Altesses Royales » entre 1781 et 1789 [Pierron, 1905: 142, 143, 161]. Ces multiples interventions s'expliquent pour partie par le fait que l'intégrité de la forêt est régulièrement mise à mal par les habitants et les troupes d'occupation lors des périodes de troubles. Ceci vaut particulièrement du 16^e au 18^e siècle, avec les guerres de Religion (16^e et 17^e siècles), le bombardement de Bruxelles par Louis XIV (1695) et la révolution brabançonne sous Joseph II d'Autriche (1787-1794). C'est en réponse aux dégradations dues à ces conflits que la gestion du massif subira une refonte complète en 1788. Celle-ci est explicitée dans le corps du texte [Pierron, 1905: 142-145, 159, 161, 311-336; LAFS, 2009: 10-14, 51-56].

18 L'exploitation à tire et aire s'effectue sous forme de « coupes à blanc successives adossées les unes aux autres » qui s'étendent sur des dizaines d'hectares [LAFS, 2009: 233]. Ces coupes sont souvent organisées sur plusieurs années à partir de plans de coupe. Elles sont adoptées dès le 16^e siècle en forêt de Soignes. L'appellation « hêtraie équienne » renvoie quant à elle à un mode de peuplement initié par le lieutenant *wautmaître* de Brabant, Jean Charles Théodore de l'Escaille, et généralisé à l'ensemble du massif par l'Autrichien Joachim Zinner (1742-1814) dès 1788. Ce type de peuplement, non spontané, repose sur des monocultures de hêtres de même âge, les arbres étant plantés simultanément pour une même coupe. Il donne à la forêt son aspect « cathédrale », caractérisé par la régularité et la rectitude de ses fûts. Cette façon de renouveler le massif forestier est perpétuée sous les régimes français (de 1794 à 1815) et hollandais (de 1815 à 1830), puis jusqu'en 1860 à partir de l'indépendance belge [Mortier & Hasquin, 1997: 39 à 77; GRBC, IBGE et al., 2003: 14; LAFS, 2009: 51-61, 105, 108, 110-111].

¹⁹ Il faut noter que la forêt de Soignes était passée dans le domaine public en 1794, lors de l'occupation des Pays-Bas méridionaux par la France. Elle est cependant confisquée aux provinces méridionales par Guillaume 1^{er} sous régime hollandais [LAFS, 2009: 17; Vandermotten et al., 2012: 4].

²⁰ Cette cessation ne concerne alors pas que la superficie couverte par l'ancienne propriété ducale, mais aussi d'autres domaines forestiers hérités de l'Ancien Régime ou acquis suite à la confiscation des biens de l'Église (partiellement sous Joseph II et totalement sous régime français, en 1796), soit au total 28.008 bonniers, dont 11.718 pour la forêt de Soignes et ses boqueteaux. En outre, il est important de signaler que le souverain opère une sélection des biens qu'il privatise au sein d'un domaine forestier bien plus vaste (environ 140.000 hectares), ce qui souligne l'importance de la valeur marchande de la forêt de Soignes à cette époque, à la fois en raison de sa rationalité d'exploitation, mais également au regard de sa position géographique par rapport à Bruxelles, alors en plein essor. En 1823, la forêt représente ainsi 30 % du capital foncier de l'ANMBV et 12 % de son capital global [Corvol, 1995: 704; Tallier, 2002: 1248-1252, 1261].

²¹ La forêt devenant la propriété d'une société anonyme, cette dernière est désormais redevable d'un impôt à l'État, raison pour laquelle son administration est confiée aux communes qui, jusque-là, l'entouraient. En dépit de leur caractère devenu totalement arbitraire et obsolète, les limites des triages, figées en 1824-1825 pour des raisons purement fiscales, déterminent encore à l'heure actuelle plus que jamais la gestion forestière. Pour cause, les frontières communales installées au sein du massif sont reprises telles quelles lors de la création des frontières linguistiques (1962, voir lois Gilson). Elles fixent dès lors la répartition des superficies forestières faisant l'objet de politiques de gestion différenciées lors de la régionalisation des forêts en 1983 [Jaumain et al., 2009: 47-50; LAFS, 2009: 12, 77-78].

²² Le bois de *Linthout* (à Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert), le *Solbosch* (à Ixelles) et le bois de *Mesdael* (à Auderghem et Woluwe-Saint-Pierre) sont trois boqueteaux de la forêt de Soignes situés à la limite de la première couronne d'urbanisation bruxelloise. Ils appartenaient de façon avérée à Guillaume 1^{er} lors de la cessation du massif à la Société Générale en 1822 [Tallier, 2002: 1250, 1253], mais ils ne faisaient pas partie de la propriété ducale [Vandermotten et al., 2012: 4]. Le premier était pour partie propriété de l'abbaye de Forest et de la châtellenie de Bruxelles durant l'Ancien Régime. Il devient ensuite propriété domaniale sous régime français avant d'être vendu par la Société Générale en 1830. Il est exploité dès 1833 et disparaît des représentations cartographiques en 1847 [DGT, 1847]. Le second, ancienne propriété de l'abbaye de la Cambre, est également défriché dans les années 1830. D'abord voué à l'agriculture, il est ensuite choisi comme site pour la Plaine des Manœuvres (1836), pour ensuite laisser place au campus de l'ULB-VUB vers 1970 (campus de la Plaine). Le troisième existe quant à lui toujours en 1847 [DGT, 1847]. Mais il est déjà pour partie morcelé. Il relevait des châtellenies de Bruxelles et de Ganshoren durant l'Ancien Régime. Hormis ces trois sites, on peut également mentionner d'autres parties de la forêt de Soignes qui feront l'objet de ventes par la Société Générale : à Woluwe-Saint-Pierre, le *Streek Veld* et le *Stockel* ; à Forest, le bois de *Mosselman* ou *Kruysbosch* (terrains actuellement occupés par le parc Duden), le bois des Sept-Bonniers ou *Seven bunders bosch* (ancien fief de Brabant vendu au 16^e siècle, puis défriché dans la seconde moitié du 19^e siècle) et le *Kersbeke* (ancienne propriété des seigneurs de Stalle cédée à l'abbaye de Forest puis défrichée dès 1855) ; à Uccle et Ixelles, la *Heeghde* ou *Heegde*. Cette dernière constituait un canton distinct du reste du massif en matière de gestion forestière durant l'Ancien Régime. Elle couvrait la superficie actuelle du Bois de la Cambre, qu'elle débordait largement. Elle fut fortement réduite par les ventes de la Société Générale. Elle comprenait en outre le *Mangelingenbosch*, un bois de l'abbaye de la Cambre appartenant à la propriété ducale qui accueillera l'Exposition Universelle de 1910, puis l'ULB en 1921 [Henne & Wauters, 1845: 620; DGT, 1847; Wauters, 1855: 55, 259, 275, 564, 644; Tallier, 2002: 1250 ; MRBC-DMS, Herla & Deschaumes, 2007: 9; Jaumain et al., 2009: 275, 285, 296, 367, 384-385].

²³ Bruxelles est alors limitée au Pentagone. Les transformations dont il est question renvoient donc : à l'assèchement des douves et au démantèlement des remparts dès 1782, à la mise en place des boulevards de la petite ceinture de 1815 à 1850, et à l'abolition de la barrière d'octroi – barrière fiscale pour les marchandises entrant en ville – en 1860 [Demeter, 2008: 8, 9; Jaumain et al., 2009: 215, 93].

²⁴ Parmi les premiers programmes de grande ampleur qui s'installeront sur d'anciens vestiges de la forêt de Soignes, on dénombre : sur le *Solbosch*, à Ixelles, le complexe de la Plaine des Manœuvres (1836) regroupant les casernes d'artillerie (1877-1903) et l'arsenal du charroi militaire (1884) ; à Waterloo, à l'est de la chaussée, la Sucrerie de Waterloo (1836), ancienne propriété des Meeûs-Rittweger ; dans l'ancienne *Heeghde*, à Uccle, l'hippodrome de Boitsfort (1875) ; sur le plateau du bois de *Linthout* (à Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert), l'Institut des sourds-muets et aveugles des frères de la charité (1878), le Tir national (1889, transformé en caserne d'infanterie en 1894) et l'école des sœurs du Sacré-Cœur de Lille (1903, ancien château de Linthout) ; à Hoeilaart, le long de l'ancienne route de la Banque, l'hippodrome de Groenendael (1888) ; sur le bois de *Mesdael* (à Etterbeek), le Collège Saint-Michel et l'entreprise de carrosserie industrielle Van den Plas (1904) ; sur le *Streek Veld* et le *Stockel* (à Woluwe-Saint-Pierre), l'ancien Hippodrome de l'Avenue de Tervuren (1906, remplacé par un centre sportif dès 1975) ; dans le parc Duden, ancien bois de *Mosselman* (à Forest), le stade de l'Union Saint-Gilloise (1919) [Tallier, 2002: 1270-1271; Jaumain *et al.*, 2009: 166, 196, 218, 292, 300, 306, 341].

²⁵ La Société Générale compte parmi ses actionnaires Jacques André Coghen et Maximilien de Béthune. En outre, parmi les familles ayant acquis des parcelles lors des ventes de la Société Générale, on retrouve les noms de : d'Arenberg, de Béthune, Lecocq, Moyard, Hamoir de Reus, Meeûs, Coghen et Bénard. Les trois dernières familles citées font partie de l'actionnariat de la *Société civile pour l'agrandissement et l'embellissement de la capitale de la Belgique* [Witte, 1969: 13; Tallier, 2002: 1267-1268; Jaumain *et al.*, 2009: 90-91, 112, 285].

²⁶ Nous pensons ici au *Plan général d'alignement des faubourgs* établi par Charles Vanderstraeten en 1840, ou au *Plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise* de 1860 établi par l'inspecteur-voyer Victor Besme (en fonction de 1960 à 1903) [Ranieri, 1973: 14, 61; Zitouni, 2010].

²⁷ La cité-jardin repose sur l'« hypothèse qu'il est possible de combiner les avantages de la ville et de la campagne, tout en supprimant les inconvénients » [Corboz, 2001 (1983): 200, 201]. Dans le courant des années 1930, plusieurs d'entre elles s'implantent au sein d'anciens vestiges de la forêt. C'est le cas pour les cités-jardins de Joli-Bois (1922, étendue en 1950-1951, puis en 1955) et du quartier du Chant d'Oiseau (1925-1926) à Woluwe-Saint-Pierre, ainsi pour celle du plateau de Blankedelle à Auderghem. D'autres cités-jardins s'implantent quant à elles à proximité directe des lisières du massif : à Watermael-Boitsfort, le Floreal (1922-1925, étendue jusqu'en 1965) et le Logis (1921, étendue jusqu'en 1975) ; à Uccle, la cité-jardin du Homborch (entamée en 1928, achevée entre 1951 et 1959) ; à Woluwe-Saint-Lambert, le Kappelleveld (1925-1978, acquisition des terrains entre 1922 et 1926) [Jaumain *et al.*, 2009: 305, 321, 287, 337, 366].

²⁸ Cet axe est appuyé par la création du parc Léopold et par celle des gares de Luxembourg (1855) et d'Etterbeek (1880). Par ailleurs, plusieurs tracés d'infrastructure accompagnent son développement. Parmi ceux-ci, il faut citer : la ligne ferroviaire Bruxelles-Namur-Luxembourg (1854-1859), les boulevards militaires (1875-1906), la ligne de chemin de fer Bruxelles-Tervuren (1877-1882) et la pénétrante partant de l'actuelle place Flagey (1937) vers la cité-jardin de Kappelleveld. Cette dernière rejoint l'avenue de Tervuren au niveau des Quatres Bras. Elle est constituée par la succession des avenues : Victor Jacobs (1909), Eudore Pirmez (1903), de la Chasse (1900), George Henri (1892), de Rodebeek (1902), Emile Vandervelde (1938), Albert Dumont, Val des Seigneurs et Baron Albert d'Huart [Jaumain *et al.*, 2009: 162, 196, 216-217, 218, 286-287, 315, 320].

²⁹ Cet axe est appuyé par les développements ferroviaires de la gare du Midi (sur les anciennes possessions de l'abbaye de Forest), par la chaussée de Charleroi (1841) et par le tracé des avenues : Brugmann (1871-1873), De Fré (1864-1866), Vanderaey (1880), Coghen (1874-1879), Longchamp (1875, devenue avenue Winston Churchill en 1945), Fonsny, Van Volxem (1872), de Wolvendael (1912), Jean et Pierre Carsoel (1930), Lancaster (1901) et Hamoir (1900-1902). En outre, il profite de la création des parcs : Duden (1913), de Forest (1882) et de Wolvendael (1929) [Jaumain *et al.*, 2009: 363-364, 384-386; LAFS, 2009: 36].

³⁰ La ligne W reliait la Place Rouppé à Saint-Gilles, puis, par le biais de la chaussée de Waterloo, elle rejoignait Fort Jaco et la Petite Espinette. Elle se poursuivait ensuite vers Rhode-Saint-Genèse et Braine l'Alleud où elle bifurquait vers Wavre en longeant la lisière sud de la forêt de Soignes. Elle atteint le Vert chasseur dès 1891, la Petite Espinette en 1894, la Grande Espinette en 1910 et Wavre vers 1930. Cette ligne a été déterminante dans l'évolution du tourisme forestier et dans son ouverture à de larges classes de population [LAFS, 2009: 36, 37; Vandermotten *et al.*, 2012: 21].

³¹ Le Tracé royal relie le château de Laeken au Palais Royal du Coudenberg. Il est constitué par la rue Royale (1820-1824), la rue des Palais et l'avenue de la Reine (1851-1870). Son inscription dans la continuité des opérations urbanistiques menées à la lisière du massif forestier est identifiable dès la seconde moitié du 19^e siècle.

³² Ce n'est qu'entre 1963 et 1973 qu'il est mis fin à cet usage. À l'heure actuelle, la moitié de la drève de Lorraine, le début de la drève Saint-Hubert, la drève du Haras, l'avenue Dubois, la Vlaktedreef, la chaussée de *Tervuren* et la drève de la Demi-Heure sont toujours accessibles aux voitures [Vandermotten *et al.*, 2012: 28].

³³ Ce territoire correspond à peu près au triangle formé par le château de Laeken, le domaine royal de Tervuren et les grandes propriétés privées situées à l'extrême sud de la forêt de Soignes – soit l'ancien domaine des de Béthune à La Hulpe et le Domaine royal d'Argenteuil, ancien domaine des de Meeûs, à cheval sur La Hulpe, Waterloo et Lasne.

³⁴ Dans le courant du 20^e siècle, les fonds libérés par la vente du massif accueillent à nouveau une série de programmes de grande ampleur : à Uccle, le cimetière du Verrewinkel (1945) et l'Institut Pasteur (1980) ; à Watermael-Boitsfort, l'école internationale (1951), implantée dans l'ancienne propriété des Bischoffsheim ; à Auderghem, l'ancien hypermarché GB situé sous la rue de la Vignette (1861) et le Centre Sportif de la forêt de Soignes ; à Ixelles, le campus de la VUB (dès 1970) ; à Forest, Forest National (1969-1970), la Patinoire et le Stade communal ; à Braine l'Alleud, le Golf Club des Sept Fontaines (1987) ; à Overijse, le Golf Club d'Overijse (1986) ; à Beersel, le cimetière de Forest [Jaumain *et al.*, 2009: 220, 315, 325, 338, 340, 390].

³⁵ En Belgique, le régime politique auquel il est fait référence est caractérisé par la promulgation de deux lois : la loi De Taeye (1948) – encourageant l’initiative privée à la construction d’habitations à bon marché et à l’acquisition de petites propriétés terriennes –, et la loi Brunfaut (1949) – organisant les investissements publics en matière de logement, notamment via le financement et le développement d’un Fonds national du logement. À partir de la seconde moitié du 20^e siècle, ce régime politique et le cadre législatif qui l’accompagne peuvent être vus comme des facteurs expliquant le lotissement de plusieurs terrains appartenant autrefois à la forêt. Les parcelles aliénées possèdent en effet généralement de grandes superficies, notamment lorsqu’elles ont été acquises afin de constituer des domaines privés. Elles s’inscrivent dès lors particulièrement en phase avec la création de lotissements résidentiels ou avec la construction de grands ensembles. Parmi ces opérations, on dénombre entre autre : à Auderghem, les logements sociaux du Tenreuken comprenant les HLS Oudergem (1950-1981) ; à Uccle, les quartiers Fond Roy, Prince d’Orange et Verrewinkel, l’ensemble Cobralo (1953-1981) jouxtant la cité-jardin du Homborch, les logements sociaux Tilleuls (1962) et Melkriek (1967-1971) ; à Forest, *La Magnanerie* (1956-1961) ; à Wezembeek-Oppem, le quartier Bel Air ; à Woluwe-Saint-Pierre, les quartiers Chant d’Oiseau, Saint-Paul et Dames-Blanches (1948) ; à Overijse (Jesus-Eik), les quartiers Jolypark et Onze-Lieve-Vrouwedal ; à Kraainem, les développements résidentiels du Haut-Kraainem ; à Rhode-Saint-Genèse, les développements résidentiels situés entre l’avenue de la forêt de Soignes et la drève de Linkebeek [Jaumain *et al.*, 2009: 321, 322, 365, 386-389; Dubois, 2005].

³⁶ « Se dit d’une coupe partielle prélevant uniquement les arbres arrivés à maturité ou gênants. On entrouvre progressivement le massif en enlevant certains arbres pour préparer la cime de quelques semenciers, âgés de 130 à 140 ans, à un isolement relatif. Cette coupe d’ensemencement, de moins d’un hectare, est destinée à être repeulée par un bouquet d’arbres issus du semis naturel. Cette coupe favorise la fructification et le jeune recrû car le sol est alors conservé dans de bonnes conditions de fertilité par un abri constant sous la couronne des vieux arbres. Ensuite, pour assurer une lumière suffisante aux jeunes arbres, des coupes périodiques (tous les 8 ans) et progressives, dites coupes secondaires, enlèvent petit à petit les arbres de la vieille futaie devenus plus gênants. Amorcé à plusieurs endroits, le repeuplement s’étale sur 25 à 50 ans. Les trouées obtenues permettent aussi de planter des bouquets homogènes d’essences de lumière, comme le chêne, qui sont naturellement supplantées par le hêtre, essence d’ombre qui domine les autres sur les sols bien drainés de la forêt de Soignes. On obtient ainsi une forêt d’aspect irrégulier, qui présente des taches d’arbres de tous âges et de surfaces variables. La dernière coupe secondaire est appelée définitive. Elle fait disparaître ce qui reste de l’ancienne hêtraie régulière et donne une forêt d’aspect plus naturel [LAFS, 2009: CAMMAERTS, R., 59-60]. »

³⁷ Une partie du massif dépend d’une quatrième instance : la Donation Royale (1930). Elle gère et possède : les étangs de Boitsfort, l’arboretum, le bois des Capucins, le golf et le château de Ravenstein, l’école Britannique de Bruxelles et Val-Duchesse [Ranieri, 1973: 353-356; LAFS, 2009: 19; Vandermotten *et al.*, 2012: 58].

³⁸ Certes, l’émergence et la démocratisation de l’automobile, ainsi que le développement des infrastructures routières jouent un rôle important dans l’étalement des lotissements résidentiels à partir des années 1960. Mais il ne faut pas perdre de vue que ces facteurs interviennent assez tardivement par rapport aux premières formes de diffusion du bâti au sein de l’étendue considérée. À titre d’exemple, le boulevard de la Woluwe est seulement achevé en 1964, l’aménagement de l’ancienne route de la Banque date de 1968-1978, la E411 vers Namur est terminée en 1968-1970, la E40 vers Liège, en 1970, le viaduc Hermann-Debroux à Auderghem, en 1973, et le Ring, vers 1970-1978 [Jaumain *et al.*, 2009: 288, 322].

Bibliographie

Sources pour le texte

- AGENTSCHAP VOOR GEOGRAFISCHE INFORMATIE VLAANDEREN (AGIV), 1996-2000, « relictzones, ankerplaatsen »; *Geo-Vlaanderen: Relicten van de traditionele landschappen* (1996-2000), [online: 04.01.2012]. URL: <http://geo-vlaanderen.agiv.be/geo-vlaanderen/landschapsatlas/>
- AGENTSCHAP VOOR GEOGRAFISCHE INFORMATIE VLAANDEREN (AGIV), 2000, « bosreferentielaag »; *Geo-Vlaanderen: Boskartering* (1990, 2000), [online: 04.01.2012]. URL: <http://geo-vlaanderen.agiv.be/geo-vlaanderen/bossen/>
- AGENTSCHAP VOOR GEOGRAFISCHE INFORMATIE VLAANDEREN (AGIV), 2000-2001, « signaalkaarten voor ecotoopverlies, verdroging, verzuring, vermessing, barrière, ontsnippering »; *Geo-Vlaanderen: Ecosysteemkwetsbaarheidskaarten* (2000-2001), [online: 04.01.2012]. URL: <http://geovlaanderen.agiv.be/geo-vlaanderen/kwetsbaarheidskaarten/>
- AGENTSCHAP VOOR GEOGRAFISCHE INFORMATIE VLAANDEREN (AGIV), 2005, « habitatkaart »; *Geo-Vlaanderen: Ecosysteemkwetsbaarheidskaarten* (2005), [online: 04.01.2012]. URL: <http://geovlaanderen.agiv.be/geo-vlaanderen/kwetsbaarheidskaarten/>
- AGIER, M., 2009, *Esquisse d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*, Louvain-la-Neuve, Anthropologie prospective n°5 (coll.), Bruylant-Academia (eds.), 159 pp.
- ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (AGR), *sine dato*, [online: 05.02.2011].
- Fermes de Watermael censitaires de la vénerie de Boitsfort : 1. 't hoff Schoonenbergh, 2. 't hoff terlinden, - 3. Situation en 1716 des deux métairies autorisées à envoyer paître leurs troupeaux dans la forêt de Soignes. D'après une carte du géomètre F. De Mesmaker, conservée aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, (plan). URL: <http://adore.ugent.be/view/archive.ugent.be:38B43378-9F6E-11DF-A159-4664-C2C209CF> © 2008 Ghent University Library*
- 't hof ten trappen à Hoeylaert, en 1763, ferme censitaire de la Vénerie de Boitsfort, autorisée à envoyer paître ses troupeaux dans la forêt de Soignes. D'après le plan du géomètre J. Bodimont, (plan). URL: <http://adore.ugent.be/view/archive.ugent.be:76B0F52A-9F6A-11DF-AFE5-7316-C2C209CF> © 2008 Ghent University Library*
- La ferme de Tout-Lui-Faut ou de Tout-Lifaux, censitaire de la vénerie de Boitsfort : autorisée à envoyer paître ses troupeaux dans la forêt de Soignes : la métairie en 1749, d'après la carte figurative du géomètre Alph. Gouttier ; la métairie en 1781, d'après la carte figurative du géomètre P. R. Culp, (plan). © 2008 Ghent University Library URL: <http://adore.ugent.be/view/archive.ugent.be:32725E4A-9F6E-11DF-87D0-CB63-C2C209CF>*
- ARNAUD, J.-L., 2008, *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*, Louvain-la-Neuve, Parcours Méditerranéens (coll.), Parenthèses / MMSH (eds.), 233 pp
- AUSTIN, J. L., LANE, G. (trad. 1970), 1991 (1962), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil (eds.), 202 pp.
- BAUD, P., BOURGEAT, S., BRAS, C., 2008, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Initial (coll.), Hatier (eds.), 607 pp.
- BRICHAU, I., AMEEUW, G., GRYSEELS, M., PAELINCKX, D., 1997-2000, « Carte d'Evaluation Biologique, version 2. Feuilles 31-39. Instituut voor Natuurbehoud et Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement »; *Communications de l'Institut voor Natuurbehoud*, n°15, Bruxelles, Instituut voor Natuurbehoud (eds.), 203 pp. + 18 feuilles.
- BRICHAU, I., AMEEUW, G., GRYSEELS, M., PAELINCKX, D., 2000, « Carte d'Evaluation Biologique, version 2. Texte explicatif des feuilles 31-39. Instituut voor Natuurbehoud et Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement »; *Communications de l'Institut voor Natuurbehoud*, n°15, Bruxelles, Instituut voor Natuurbehoud (eds.), 203 pp. + 18 feuilles.
- BYL, S., DEVOS, Y., FOURNY, M., MARTIN, F., PHILLIPART, V., 2010, « Fouille préventive à l'intérieur de la fortification Michelsberg de Boitsfort-Étangs. Résultats préliminaires »; *Notae Praehistorica*, n°30, pp. 49-56, [online: 25.11.2010]. URL: http://www.natuurwetenschappen.be/mars/groups/fnrs-contact-group/notae-prae-historicae/pdf/copy8_of_Np01/np30_49-56_byl-et-al_boitsfort_101210_coul-p.pdf
- CAMPBELL, N., REECE, J., (Adaptation et révision scientifique de René Lachaine et Michel Bosset), 2007, *Biologie. 7^{ème} édition*, Paris, Pearson Education France, Renouveau Pédagogique Inc. (eds.), 1334 pp.
- CARON, R., *sine dato*, *Considérations conceptuelles sur la nouvelle carte de base 1 : 10 000 de l'Institut Géographique National*, Institut Géographique National (eds.), 17 pp., [online: 20.10.2010]. URL: http://www.ngi.be/Common/articles/ADG_Bsm/considerationsFR.pdf
- CASSIERS, I., DENAYER, L., 2009, « Concertation sociale et transformations socio-économiques en Belgique, de 1944 à nos jours »; *Discussion Paper*, 2009-42, 23 pp., Louvain-la-Neuve, Institut de Recherches Économiques et Sociales – UCL (eds.), [online: 04.01.2012]. URL: <http://sites.uclouvain.be/econ/DP/IRES/2009042.pdf>

- CENTRE D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DU BÂTIMENT DE L'U.C.L. (CHAB), COLLECTIF, 1992, *Architecture rurale de Wallonie. Pays de Soignes et de Nivelles*, Liège, Mardaga (eds.), 261 pp.
- COMMISSION EUROPÉENNE (CE), 2000, « Directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau »; *Journal officiel des Communautés européennes*, n°L 327, pp. 0001-0073, Office des publications de l'Union européenne (eds.).
- COMMISSION EUROPÉENNE (CE), 2007, *Coopération territoriale transnationale (INTERREG IVB). Programme opérationnel pour l'Europe du Nord Ouest 2007-2013*, 210 pp., Lille, INTERREG IVB – Région Nord-Pas de Calais (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.nweurope.eu/nwefiles/file/OP_FR.pdf
- COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE), 1992, « Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Version consolidée du premier janvier 2007 »; *Journal officiel*, L 206, pp. 7-50, Office des publications de l'Union européenne (eds.), [online: 25.11.2010]. URL: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1992L0043:20070101:FR:PDF>
- COÖRDINATIECOMMISSIE INTEGRAAL WATERBELEID (CIW), VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ (VMM), 2010, *Kaartenatlas bij het stroomgebiedbeheerplan voor de Schelde. Bijlage bij het stroomgebiedbeheerplan voor de Schelde 2010 – 2015*, Erembodegem, CIW p/a VMM (eds.), 49 pp., [online: 04.01.2012].
- En particulier :
- SGD Schelde 2.5. Grondwaterlichamen in het Brulandkrijtsysteem (1), p. 11
- SGD Schelde 2.6. Grondwaterlichamen in het Brulandkrijtsysteem (2), p. 12
- SGD Schelde 3.4. Beschermingszones drinkwaterwinning grondwater, p. 21
- SGD Schelde 5.16. Toestand grondwater chemisch en kwantitatief HCOV 0600, p. 39
URL: <http://www.integraalwaterbeleid.be/nl/stroomgebiedbeheerplannen/voor-de-schelde/Kaartenatlas%20voor%20de%20Schelde.pdf/view?searchterm=schelde>
- CORBOZ, A., 2001 (1983), *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, L'imprimeur (eds.), 288 pp.
- CORVOL, A., 1995, « Michel Maziers, Histoire d'une forêt périurbaine. Soignes sous la coupe de la Société générale, 1822-1843 »; *Annales d'histoire économique et sociale*, Vol. 50, n°3, pp. 702-704, Annales. Histoire, Sciences Sociales (eds.), [online: 28.11.2010]. URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1995_num_50_3_279391_t1_0702_0000_002
- CORVOL, A., 2005, « Mutations et enjeux en forêt de Soignes: les années 1900 »; *Journal forestier suisse*, n°156, pp. 279-287, Zurich, ETH (Swiss Federal Institute of Technology) - Department of Environmental Sciences, Institute for Human-Environmental Sciences (eds.). URL: <http://e-collection.library.ethz.ch/eserv/eth:635/eth-635-01.pdf>
- DAISE, J., RONDEUX, J., CLAESSENS, H., 2009, *Étude de l'adéquation des essences aux stations forestières de la forêt de Soignes (Zone bruxelloise) dans le contexte du changement climatique. Rapport final*, IBGE-BIM, ULg – GxABT (eds.), 392 pp., [online: 04.01.2012]. URL: http://www.acqu.be/IMG/pdf_etude_fds_essences_changclimat_dec2009.pdf
- DAISE, J., VANWIJNSBERGHE, S., CLAESSENS, H., 2011, « Analyse de l'adéquation actuelle et future des arbres à leur station en forêt de Soignes bruxelloise »; *Forêt Wallonne*, n°110, 21 pp., [online: 04.01.2012]. URL: [http://www.foretwallonne.be/images/stories/pdf/folder/fw110_3-21\[adequation\].pdf](http://www.foretwallonne.be/images/stories/pdf/folder/fw110_3-21[adequation].pdf)
- DECLERCQ, K., 2008, *Brochure // Schéma de structure de la forêt de Soignes. La vision d'avenir de la forêt de Soignes*, Bruxelles, Bruxelles Environnement (IBGE-BIM) - Agenschap voor Natuur en Bos - Division de la Nature et des Forêts (eds.), 16 pp., [online: 06.04.2011]. URL: <http://www.soignes-zonien.net/gestion%20de%20la%20foret/schema-de-structure/brochure-de-presentation>
- DEFLOOR, W., VAN GULCK, T., PEYMEY, J., VAN STRAATEN, D., KUIJKEN, E., 2000, « Opstellen prioriteitenatlas voor ontsnipperingsmaatregelen op het transport infrastructuurnetwerk »; *Rapport Instituut voor Natuurbehoud 2001.3*, 40 pp., Brussel, Instituut voor Natuurbehoud (eds.), [online: 04.01.2012]. URL: <http://geo-vlaanderen.gisvlaanderen.be/Geo-Vlaanderen/kwetsbaarheidskaarten/help/prioriteitenatlas.pdf>
- DEJEMEPPE, P., PÉRILLEUX, B., (dir.), COLLECTIF, 2012, *Bruxelles 2040. Trois visions pour une métropole*, Bruxelles, P. Dejemppe (eds.), 88 pp.
- DEMETER, S. (dir.), INGELAERE, P., DE POORTER, A., 2008, *La deuxième enceinte de Bruxelles. Livre guide*, P. Crahay (eds.), [online: 04.01.2012]. URL: http://www.monument.irisnet.be/fr/download/FR_2enceinte.pdf
- DE VOS, B., 2005, « Bodemcompactie en de invloed op de natuurlijke verjonging van Beuk in het Zoniënwoud »; *IBW.Bb R 2005.004*, 75 pp., Geraardsbergen, In opdracht van het Fonds Generale Maatschappij van België voor het Zoniënwoud onder auspiciën van de Koning Boudewijnstichting, Instituut voor Bosbouw en Wildbeheer (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: <http://www.inbo.be/docupload/2359.pdf>

DIRECTION GÉNÉRALE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES & ENVIRONNEMENT (SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DGARNE), 2005, *Masse d'eau souterraine RWE080 – Craies du Brabant*, 22 pp., [online: 04.01.2012].

En particulier :

Figure 1.9 – Contacts entre la nappe des Craies du Brabant et les eaux de surface, p. 10 URL: http://environnement.wallonie.be/directive_eau/edl_ssb/ficheso/cdet_RWE080.pdf

DIRECTION GÉNÉRALE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES & ENVIRONNEMENT (SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DGARNE), 2006, *Masse d'eau souterraine RWE051 – Sables du Bruxellien*, 29 pp., [online: 04.01.2012].

En particulier :

RWE051 – Krigeage de la vulnérabilité, p. 13 URL: http://environnement.wallonie.be/directive_eau/edl_ssb/ficheso/cdet_RWE051.pdf

DIRECTION GÉNÉRALE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES & ENVIRONNEMENT (SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DGARNE), 2010, *Avant-projet de plan de gestion – DHI Escout – Masse d'eau souterraine RWE051*, 24 pp., [online: 04.01.2012].

En particulier :

Carte 2.2 : Localisation des prélèvements en eau souterraine, p. 19 URL: http://environnement.wallonie.be/directive_eau/edl_ssb/ficheso/fiche_EDL_MES_O_F051_vp09.pdf

DUBOIS, O., 2005, « Le rôle des politiques publiques dans l'éclatement urbain : l'exemple de la Belgique »; *Développement durable et territoires*, Dossier 4 : La ville et l'enjeu du Développement Durable, 20 pp., [online: 23.07.2011]. URL, 04.06.2005 (1pub.): <http://developpementdurable.revues.org/747>

DUCPETIAUX, E., 1847, « Rapport sur l'établissement de marchés couverts à Bruxelles »; *Annales du Conseil central de salubrité publique. Tome IV*, Bruxelles, pp. 87-102, C. Muquardt (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: <http://books.google.com>

DUJARDIN, C., THOMAS, I., TULKENS, H., 2007, « Quelles frontières pour Bruxelles : une mise à jour »; *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome XLVI, pp. 155-176, De Boeck Université (eds.), [online: 29.04.2010]. URL: www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RPVE_462_0155

DUVIVIER, C., 1861, « La forêt Charbonnière (*Carbonaria silva*) »; *Revue d'Histoire et d'Archéologie*, Tome II, 26 pp., Bruxelles, E. Devroye - Imprimeur du Roi (eds.).

EGGERICKX, T., POULAIN, M., 1990, « Les phases du processus d'urbanisation en Belgique de 1831 à 1990 »; *Croissance démographique et urbanisation. Politiques de peuplement et aménagement du territoire. Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)*, n°5, pp. 83-92, Belgique, Association Internationale des Démographes

de Langue Française (eds.), [online: 04.01.2012]. URL: <http://www.erudit.org/livre/aidelf/1990/000916co.pdf>

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2006, *CLC 2006 V13 - 100m (g100_06.zip)* (Corine Land Cover 2006 seamless vector data – version 13: 02/2010; produced by The European Topic Centre on Land Use and Spatial Information), EEA (eds.), [online: 30.12.2010 – 15.01.2011]. URL, 27.05.2010 (1pub.): <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/corine-land-cover-2006-raster> © European Environment Agency

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2010, *Natura2000_Public_MID2010_100KLAEA.zip* (Natura 2000 data - the European network of protected sites; derived from Unit Nature & Biodiversity, DG Environment, European Commission), 1 : 100 000, EEA (eds.), [online: 31.01.2011]. URL, 04.11.2010 (1pub.): <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/natura> © Directorate-General for Environment

FELTZ, B., 2003, *La science et le vivant. Introduction à la philosophie des sciences de la vie*, Bruxelles, Sciences Éthiques Sociétés (coll.), De Boeck Université (eds.), 220 pp.

FERRARIS, J.-J. F., 1770, *Carte Topographique de la forêt de Soignes et de ses Environs*, 1 : 29 000, Bruxelles, Institut Géographique National (eds.).

FERRARIS, J.-J. F., 1771-1178, *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège*, 1 : 11 520, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique (eds.), [online: 10.07.2009]. URL: http://www.kbr.be/collections/cart_plan/ferraris/ferraris_fr.html ; http://www.urba.be/Rues/rues_v.htm

FORREST, M., KONIJNENDIJK, C., 2005, « A History of Urban Forests and Trees in Europe »; *Urban Forests and Trees*, pp. 23-48, Springer (eds.).

FRICX, E. H., 1712, « Plan de la Ville de Bruxelles »; *Carte des Pays-Bas*, feuillet n°60, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique (eds.); ref. *Cartes et plans, II 63204 (60 D)*, [online: 10.07.2009]. URL: <http://images.kbr.be/mapview/index.php?image=/CM/1724721.imgf>

GEERTZ, C., 1973, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books (eds.), 378 pp.

GEERTZ, C., MARY, A. (trad.), 1998 (1973), « La description dense »; *Enquête*, La description I, pp. 73-105, [online: 31.08.2011]. URL, 27.01.2009 (1pub.): <http://enquete.revues.org/document1443.html>

GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (GRBC), 2001, *Plan Régional d'Affectation du Sol de la Région de Bruxelles-Capitale*, [online: 04.01.2012]. URL: <http://www.brugis.irisnet.be/openbrugis/Default.aspx?lang=fr>

- GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (GRBC), 2002, « Plan Régional de Développement »; *Moniteur belge*, n°324, 15.10.2002, pp. 46233-47000, Bruxelles, Direction du Moniteur belge (eds.), [online: 30.04.2009, 11.05.2012]. URL (30.04.2009): http://www.prd.irisnet.be/Fr/arrete_complet1.pdf URL (11.05.2012): <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-de-developpement/pdf/ArretePRD.pdf>
- GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (GRBC), INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (IBGE-BIM) : Division Espaces Verts - Département des Bois et Forêts - Cantonnement de Bruxelles (VANWIJNSBERGHE, S., KEMPE-NEERS, S.), 2003, *Plan de gestion de la forêt de Soignes partie de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, IBGE-BIM (eds.), 163 pp.
- GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (GRBC) : Direction études et planification de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL), Agence de Développement Territorial pour la Région de Bruxelles-Capitale (ADT), 2011, *Plan Régional de Développement Durable. État des lieux*, Bruxelles, ADT (eds.), 313 pp.
- GOUVERNEMENT WALLON (GW), 1977-1987, *Plan de Secteur* (Plan d'Affectation du Sol de la Région wallonne), [online: 04.01.2012]. URL: <http://carto6.wallonie.be/WebGIS/viewer.htm?APPNAME=PDS>
- GOUVERNEMENT WALLON (GW) : Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, Développement territorial, 1999, *Schéma de Développement de l'Espace Régional*, 233pp. + 27 A., [online: 12.02.2009]. URL: <http://developpement-territorial.wallonie.be/Dwnld/SDER%2Bcartes.PDF>
- HACHE, É., 2011, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond / La Découverte (coll.), La Découverte (eds.), 248 pp.
- HENNE, A., WAUTERS, A., 1845, *Histoire de la ville de Bruxelles. Tome III*, Bruxelles, 694 pp., [online: 06.04.2011]. URL: <http://books.google.com>
- INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (IBGE-BIM) : HANNEQUART, J.-P., SCHAMP, E., 2009, *Synthèse de l'état de l'environnement 2007-2008*, Bruxelles, 35 pp., [online: 06.04.2011]. URL: http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/SEE_completFR_De_f_290910_web.pdf
- INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE (ICM) : VERSTRAETEN, Th., 1879, *Carte topographique et hydrographique de l'Entre-Senne-et-Dyle. Tracés des aqueducs, prises d'eau et galeries de drainage de la distribution d'eau*, 1 : 40 000, Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.; ref. plan n°105).
- INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE (ICM), 1885, *Carte routière des environs de Bruxelles* (rédaction et gravure : 1865-1878, révision de la voirie (gravure) : 1884-1885, transports de la gravure : 1885 ; sur toile), Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.; ref. plan n°113/4).
- INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE (ICM), 1904, *Carte routière des environs de Bruxelles* (rédaction et gravure 1865-1878, mis à jour de la voirie 1904), 1 : 40 000, Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.; ref. plan n°124/6).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE MILITAIRE (IGM), 1975 (c. 1858), *Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et ses environs. Dressée à l'Échelle de 1 : 20 000 d'après les plans et documents de l'Établissement géographique fondée par Ph. Vander Maelen, par J^h. Huvenne dessinateur topographe et gravée par J. Ongers*, Bruxelles, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles (eds.).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL (IGN), 1988-2002, *Carte topographique 1 : 20 000. Ed. 1.* (31: 3-4, 7-8 ; 32: 1-2; 39: 1-2, 3-4; 40: 1-2), 1988-1997 (prises de vues aériennes), 1991-2001 (restitution photogrammétrique), 1993-2002 (cartographie), Bruxelles, IGN (eds.).
- INSTITUUT VOOR NATUUR- EN BOSONDERZOEK (INBO): DUMORTIER, M. (dir.), DE BRUYN, L., HENS, M., PEYMEN, J., SCHNEIDERS, A., VAN DAELE, T., VAN REETH, W. (red.), 2009, « Natuurverkenning 2030. Natuurrapport Vlaanderen, NARA 2009 »; *Mededeling van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek*, 2009-7, 221 pp., Bruxelles, INBO (eds.). URL: <http://www.inbo.be/files/bibliotheek/26/185826.pdf>
- INSTITUUT VOOR NATUUR- EN BOSONDERZOEK (INBO): DE KNIJF, G., DE SAEGER, S., VRIENS, L., OOSTERLYNCK, P., PAELINCKX, D., 2010, « De Biologische Waarderingskaart. Wetenschappelijke ondersteuning van het gebiedsgericht beleid: De Biologische Waarderingskaart »; *Mededeling van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek*, 2010-4, 20 pp., Bruxelles, INBO (eds.). URL: <http://www.inbo.be/files/bibliotheek/67/217267.pdf>
- INSTITUUT VOOR NATUUR- EN BOSONDERZOEK (INBO): VANDEKERKHOVE, K., 2011, « Enkele hardnekkige misverstanden over de beuken in het Zoniënwoud »; *Bosreservaten nieuws. Nieuwsbrief van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek. Onderzoeksprogramma Bosreservaten*, n°11, pp. 22-24, Bruxelles, INBO (eds.). URL: <http://www.inbo.be/files/bibliotheek/46/230046.pdf>
- JAUMAIN, S. (dir.), COLLECTIF, 2009, *La Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, Histoire & Patrimoine des communes de Belgique (coll.), Racine (eds.), 624 pp.
- KESTELOOT, C., LOOPMANS, M., 2009, « États généraux de Bruxelles. Inégalités sociales »; *Brussels Studies*, Note de Synthèse n°15, 03.03.2009, 13 pp., [online: 05.03.2009]. URL: http://www.brusselsstudies.be/medias/publications/FR_87_EGB15.pdf

- KURGAN-VAN HENTENRYK, G., 1997 (1996), *Gouverner la Générale de Belgique. Essai de biographie collective*, Bruxelles, Paris, De Boeck Université (eds.), 266 pp., [online: 06.04.2011]. URL: <http://books.google.com>
- KURGAN-VAN HENTENRYK, G., 1998, « Entre tradition et modernité, le patronat bancaire en Belgique de 1850 à 1950 »; *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs. XIX^e-XX^e siècles. Mélanges en l'honneur de François Caron*, pp. 457-470, Paris, Mondes Contemporains (coll.), Presses de l'Université de Paris Sorbonne (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: <http://books.google.com>
- LANGHOR, R., 2001, « L'anthropisation du paysage pédologique agricole de la Belgique depuis le Néolithique ancien - Apports de l'archéopédologie »; *Étude et Gestion des sols*, 8, 2, pp. 103-118, [online: 04.01.2012]. URL: http://www.inra.fr/afes/pdf/EGS_8_2_langohr.pdf
- LANGHOR, R., 2010, « Quelques facteurs édaphiques dans l'écosystème forêt de Soignes »; *Forêt Wallonne*, n°105, 14 pp., [online: 04.01.2012]. URL: [http://www.foretwallonne.be/images/stories/pdf/folder/fw105_3-14\[SoiSoignes\].pdf](http://www.foretwallonne.be/images/stories/pdf/folder/fw105_3-14[SoiSoignes].pdf)
- LARRÈRE, C., LARRÈRE, R., 2009 (1997), *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Champs essais (coll.), Flammarion (eds.), 355 pp.
- LATOUR, B., 1997 (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte / Poche (coll.), La Découverte & Syros (eds.), 209 pp.
- LATOUR, B., 1998, *Paris ville invisible*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond (coll.), La Découverte (eds.), 159 pp.
- LES AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES (LAFS), COLLECTIF, 2009, *La forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir*, Wavre, Mardaga (eds.), 239 pp.
- LIESENBORGH, P., 2005 « Hoofdstuk I. Rol van de jacht aan de aartshertogelijke hoven van Albrecht en Isabella »; *Het edele vermaak. De jacht in de Spaanse Nederlanden onder de Aartshertogen*, Leuven, Katholieke Universiteit Leuven (eds.), [online: 22.05.2010]. URL: http://www.thesis.net/jacht/jacht_hfst_1.htm
- LUSSAULT, M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, La couleur des idées (coll.), Seuil (eds.), 366 pp.
- MARY, A., 1998, « De l'épaisseur de la description à la profondeur de l'interprétation »; *Enquête*, La description I, [online: 25.11.2010]. URL: <http://enquete.revues.org/document1433.html>
- MAZIERS, M., 1994, *Histoire d'une forêt périurbaine : Soignes, 1822-1843, sous la coupe de la Société Générale*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles (eds.), 144 pp.
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction des Monuments et des Sites (DMS), 2005-2007, « Ixelles. Avenue Brugmann »; *Inventaire du Patrimoine architectural. Bruxelles-Extension Est*, P. Crahay (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.irismonument.be/fr/Ixelles.Avenue_Brugmann.html
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction des Monuments et des Sites (DMS) (BERCKMANS, C., GENON, M.-H.), *sine dato* (2006-2009), « Le quartier Nord-Est. Les squares et leurs abords. Histoire du développement urbanistique. »; *Inventaire du Patrimoine architectural. Bruxelles-Extension Est*, 34 pp., Bruxelles, P. Crahay (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.irismonument.be/pdf/fr/1002-developpement_urbanistique_quartier_nord_est.pdf
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction des Monuments et des Sites (DMS) (DOUILLET, I., SCHAACK, C.), *sine dato a* (2005-2008), « L'avenue Louise et les rues adjacentes. Considérations historiques, urbanistiques et architecturales »; *Inventaire du Patrimoine architectural. Bruxelles-Extensions Sud*, 34 pp., Bruxelles, P. Crahay (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.irismonument.be/pdf/fr/10516085-louise_bruelles-extensions_sud.pdf
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction des Monuments et des Sites (DMS) (DOUILLET, I., SCHAACK, C.), *sine dato b* (2005-2008), « Le Bois de la Cambre. »; *Inventaire du Patrimoine architectural. Bruxelles-Extensions Sud*, 25 pp., Bruxelles, P. Crahay (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.irismonument.be/pdf/fr/1001-bois_cambre_bruelles-extensions_sud.pdf
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction des Monuments et des Sites (DMS) (DOUILLET, I., SCHAACK, C.), *sine dato c* (2005-2008), « L'avenue Franklin Roosevelt et le quartier du Solbosch. Considérations historiques, urbanistiques et architecturales »; *Inventaire du Patrimoine architectural. Bruxelles-Extensions Sud*, 23 pp., Bruxelles, P. Crahay (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.irismonument.be/pdf/fr/1001-roosevelt_solbosch_bruelles-extension_sud.pdf
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction des Monuments et des Sites (DMS) (HERLA, M., DESCHAUMES, C.), 2007, « Les quartiers Berkendael et Tenbosch (Ixelles). Développement urbanistique »; *Inventaire du Patrimoine architectural. Bruxelles-Extensions Sud*, 14 pp., Bruxelles, P. Crahay (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.irismonument.be/pdf/fr/1050-developpement_urbanistique_ixelles.pdf
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction études et planification de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL), ICEDD, KUL, (VUB), 2010a, « Carte n° 1. Plan Régional d'Affectation du Sol – Gewestelijk bestemmingsplan (RBC) / Plan de Secteur (RW) / Gewestplan (VG) »; *État des lieux de l'espace métropolitain Bruxellois*, [online: 04.01.2012]. URL: <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/pdf/hinterland/cartes>

- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction études et planification de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL), ICEDD, KUL, (VUB), 2010b, « Carte n° 3. La situation de fait (NAVTEQ) – Feitelijke toestand (NAVTEQ) »; *État des lieux de l'espace métropolitain Bruxellois*, [online: 04.01.2012]. URL: <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/pdf/hinterland/cartes>
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction études et planification de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL), ICEDD, KUL, (VUB), 2010c, « Carte n° 6. La densité de population - Bevolkingsdichtheid »; *État des lieux de l'espace métropolitain Bruxellois*, [online: 04.01.2012]. URL: <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/pdf/hinterland/cartes>
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction études et planification de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL), ICEDD, KUL, (VUB), 2010d, *Élaboration d'un état des lieux de l'espace métropolitain Bruxellois*, Leuven, Namur, 49 pp., [online: 04.01.2012]. URL: http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/pdf/hinterland/rapport/RapportFR_Bruxelles_métropolitain.pdf
- MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP (MVG): Departement Leefmilieu en Infrastructuur - Administratie Ruimtelijke Ordening, Huisvesting, Monumenten en Landschappen - Afdeling Ruimtelijke planning, 2004, *Ruimtelijk Structuurplan Vlaanderen. Gecoördineerde versie*, Brussel, 596 pp., [online: 13.12.2009]. URL: http://www.rsv.vlaanderen.be/export/sites/rsv/uploads/documenten/overRSV/rsv_w.pdf
- MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP (MVG): Departement RWO - ruimtelijke planning, OMGEVING, ARCADIS, IDEA CONSULT, TRITEL, o2 CONSULT, 2008a, *Eindrapport overlegproces Vlaams stedelijk gebied rond Brussel. Hoofdrapport/tekst. 14 november 2008*, Berchem-Antwerpen, 230 pp., [online: 30.04.2009]. URL: http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr_sg/docs/vsgb/VS_GB-eindrapport.pdf
- MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP (MVG): Departement RWO - ruimtelijke planning, OMGEVING, ARCADIS, IDEA CONSULT, TRITEL, o2 CONSULT, 2008b, *Eindrapport overlegproces Vlaams stedelijk gebied rond Brussel. Hoofdrapport/kaarten. 14 november 2008*, Berchem-Antwerpen, 100 pp., [online: 30.04.2009]. URL: http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr_sg/docs/vsgb/VS_GB-kaartenbundel-eindrapport.pdf
- MORTIER, R., HASQUIN, H., (dir.), 1997, « Parcs, jardins et forêts au XVIII^e siècle »; *Études sur le XVIII^e siècle*, Vol. 15, 145 pp., Bruxelles, Université libre de Bruxelles (eds.).
- PIERRON, S., *sine dato*, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes. Tome 1 : La Géographie - L'Histoire - La Juridiction*, Bruxelles, Hansa (eds.), 410 pp.
- PRICE WATERHOUSE COOPERS (PWC), MINISTRE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MPRBC), 2007, *Plan de développement international de Bruxelles – Schéma de base. Rapport final*, 100 pp., [online: 01.07.2008]. URL: <http://www.ieb.be/IMG/pdf/rapport-final-pwc-plan-dev-internat-bxl-30aout07-2.pdf>
- RANIERI, L., 1973, *Léopold II urbaniste*, Bruxelles, Hayez (eds.), 396 pp.
- ROLAND, L. C., 2011a, *La forêt de Soignes, pour un état du lieu*, Louvain-la-Neuve, 117 pp., [non publié : disponible sur demande].
- ROLAND, L. C., 2011b, « Épaisseur empirique, le tiers état »; *Acta Europæana Systemica n°1. Revue en ligne de l'Union Européenne de Systémique*, 10 pp., [online: 04.01.2012]. URL, 7.12.2011 (1pub.): http://aes.ues-eus.eu/aes2011/Architecture_Roland.pdf
- SCHMITHÜSEN, F., 1999, « Percevoir la forêt et la gestion forestière »; *Annales de Géographie 1999*, t. 108, n°609-610, pp. 479 à 508, Paris, Armand Colin (eds.), [online: 14.09.2010]. URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1999_num_108_609_206
- SECCHI, B., INGALLINA, P. (trad.), 2006 (2000), *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Eupalinos (coll.), Parenthèses (eds.), 157 pp.
- SMOLAR-MEYNART, A. (dir.), 1998, *Le quartier royal*, Bruxelles, Champs sciences (coll.), CFC (eds.), 317 pp.
- STENGERS, I., 1995 (1993), *L'invention des sciences modernes*, Paris, Champs sciences (coll.), Flammarion (eds.), 210 pp.
- TALLIER, P.-A., 2002, « Ces forêts domaniales qui firent la Société Générale (1822 - 1864) »; *Revue belge de philologie et d'histoire*, Tome 80, fascicule 4, pp. 1243-1274, Histoire médiévale, moderne et contemporaine (eds.).
- THISSE, J.-F., THOMAS, I., 2010, « Bruxelles au sein de l'économie belge : un bilan »; *Regards économiques*, n°80, 18 pp., Louvain-la-Neuve, Institut de Recherches Economiques et Sociales (eds.), [online: 05.08.2010]. URL: http://www.web.cbenm-bcspo.be/website/web_cbenmbcspo_be/assets/files/Bibliothèque/Eco_Bxl_au_sein_Belg_RE080.pdf
- TRIOEN, M. L. F. B., 1839, *Collection des statuts de toutes les sociétés anonymes et en commandite par actions de la Belgique ; recueillis et mis en ordre d'après les documents officiels communiqués par le gouvernement et d'après les renseignements fournis par les sociétés elles-mêmes ; suivis de tableaux synoptiques. Vade-mecum des industriels, des commerçants et des rentiers*, Tome II, Bruxelles, Chez l'auteur (eds.), 457 pp., [online: 06.04.2011]. URL: <http://books.google.com>
- VAN DE KERCKHOF, V., BUSSERS, H., BÜCKEN, V., (dir.), COLLECTIF, 2000, *Le peintre et l'arpentier. Images de Bruxelles et de l'ancien duché de Brabant*, Tournai, La

- Renaissance du Livre (eds.), 326 pp. © Dexia Banque 2000 - © La Renaissance du Livre 2000
- VANDEKERKHOVE, K., BRANQUART, E., VERHEYEN, K., 2007, « Description of the historical background that has led to the development of particular national Protected Forest Area frameworks »; *COST Action E27: Protected Forest Areas in Europe – Analysis and Harmonisation (PROFOR). Country Report - Belgium, Working Group 1 – Task 1.1.*, pp. 27-40, [online: 12.04.2010]. URL : http://bfw.ac.at/020/profor/pdf/country/coste27_Belgium.pdf
- VANDERMOTTEN, C., MAZIERS, M., PARISEL, C., VANWIJNSBERGHE, S., STÉNUIT, J., LANGHOR, R., COLLECTIF, 2012, « Itinéraires de la forêt de Soignes et de ses abords. 5 itinéraires à pied ou à vélo dans et autour de la forêt »; *Hommages et Paysages*, n° 40-41, 152 pp., Bruxelles, Société Royale Belge de Géographie (SRBG) (eds.), Les Amis de la Forêt de Soignes (co-eds.).
- VAN HECKE, E., HALLEUX, J.-M., DECROLY, J.-M., MÉRENNE-SCHOUMAKER, B., 2009, « Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée »; *Mono-graphies Enquête Socio-économique 2001*, n°9, 201 pp., Bruxelles, SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie (eds.).
- VAN WERDEN, J., VOSTERMANS, L. JR. (gravure), 1659, « Silva Sonia VVLGO / Sonien Bosch / Philippo IV Hispaniarum et Indiarum Regi Potentissimo Brabantiae Ducis Hanc Sonii Nemoris Imaginem DD Antonius Sanderus Gandaven »; *Regiae Domus Belgicae*, Antoine Sanderus (eds.).
- VAN WEVERBERG, K., DE RIDDER, K., VAN ROMPAEY, A., 2008, « Modeling the Contribution of the Brussels Heat Island to a Long Temperature Time Series »; *Journal of Applied Meteorology and Climatology*, Vol. 47, pp. 976-990, American Meteorological Society (eds.), [online: 04.01.2012]. URL: https://lirias.kuleuven.be/bitstream/123456789/213889/1/VanWeverberg_etal_2008.pdf
- VERWILGHEN, M., 2006, *Le mythe d'Argenteuil. Demeure d'un couple royal*, Bruxelles, Racine (eds.), 614 pp., [online: 06.04.2011]. URL: <http://books.google.com>
- VLAAMSE INSTELLING VOOR TECHNOLOGISCH ONDERZOEK (VITO): DE RIDDER, K., 2007, *Meteorological models & remote sensing data in UHI modelling*, Mol, [online: 04.01.2012]. URL: http://www.space.noa.gr/welcome/documents/UHI_Consult_Meeting/Athens_UHI_De%20Ridder.pdf
- VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ (VMM): Afdeling Operationeel Waterbeheer, dienst Grondwaterbeheer (FRONHOFFS, A., SLENTER, C., D'HONT, D., THOMAS, P.), 2008, *Grondwater in Vlaanderen: het Brulandkrijtsysteem*, Aalst, VMM (eds.), 125 pp., [online: 04.01.2012].
- En particulier :
- Figuur 1.2: West-Oost dwarsprofiel door het Brulandkrijtsysteem, (Bron: VMM, afdeling Operationeel Waterbeheer), p. 12
- Figuur 1.6: Grondwaterlichamen in het Ledo Paniseliaan Brusselianaan Aquifersysteem van het Brulandkrijtsysteem, (Bron : VMM, afdeling Operationeel Waterbeheer), p. 34
- Figuur 1.9: Grondwatervoeding in de dagzomende delen van de freatische grondwaterlichamen van het Brulandkrijtsysteem, (Bron: VMM, afdeling Operationeel Waterbeheer), p. 40
- Figuur 2.4: Stijghoogtekaart van het Ledo Paniseliaan Brusselianaan Aquifersysteem in het Brulandkrijtsysteem, (Bron: VMM, afdeling Operationeel Waterbeheer), p. 53
- Figuur 2.24: Vergund debiet in het Brulandkrijtsysteem per grondwaterlichaam en per sector (jaar 2005), (Bron: VMM, afdeling Operationeel Waterbeheer), p. 68 URL: http://www.vmm.be/publicaties/2008/blks_systeem_definitief_ok.pdf
- VLAAMSE REGERING (VR), 1972-2002, *Gewestplan* (bladen 1976-1980, versie 2002), [online: 04.01.2012]. URL : <http://geo-vlaanderen.agiv.be/geo-vlaanderen/gwp/>
- VLAAMSE REGERING (VR), PROVINCIE VLAAMS-BRABANT (PVB), ARCADIS-GEDAS, 2004, *Ruimtelijk structuurplan Vlaams-Brabant. We plannen de toekomst. Tekstbundel*, Leuven, 381 pp., [online: 30.04.2009]. URL: http://www.vlaamsbrabant.be/binaries/publicatie-structuurplan-integraal_tcm5-64070.pdf
- VLAAMSE REGERING (VR), 2008, *Ruimtelijk visie voor landbouw, natuur en bos: regio Zenne-Dijle-Pajottenland. Gewenste ruimtelijke structuur*, 70 pp. + 9 kaarten, [online: 07.05.2009]. URL: http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr_bg/agnas/docs/zdp/zdp_grs_20080923.pdf
- VLAAMSE REGERING (VR), 2009a, *Ruimtelijk visie voor landbouw, natuur en bos : regio Zenne-Dijle-Pajottenland. Operationeel uitvoeringsprogramma*, 93 pp., [online: 18.03.2011]. URL: http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr_bg/agnas/docs/zdp/zdp_oup+bijlage_bvr_20090424.pdf
- VLAAMSE REGERING (VR), 2009b, *Overzichtskaart gebieden operationeel uitvoeringsprogramma (april 2009)* (Ruimtelijk visie voor landbouw, natuur en bos. Operationeel uitvoeringsprogramma), [online: 07.05.2009]. URL: http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr_bg/agnas/docs/zdp/zdp_oup_overzichtskaart_bvr_20090424.pdf
- WAUTERS, A., 1855, *Histoire des environs de Bruxelles ou description historique des localités qui formaient autrefois l'ammannie de cette ville. Tome III*, Bruxelles, 756 pp., [online: 06.04.2011]. URL: <http://books.google.com>

WITTE, E., 1969, « De "Société Générale" als drukkingsgroep. Een concreet voorbeeld: de grondspeculaties rondom het Brusselse Justitiepaleis (1838-1840) »; *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis / Revue belge d'histoire contemporaine*, Vol. 1, n°1, pp. 6-47, [online: 18.07.2011]. URL: <http://www.flw.ugent.be/btng-rbhc/pdf/BTNG-RBHC,%2001,%201969,%201,%200pp%20006-047.pdf>

ZITOUNI, B., CORIJN, E. (préface), LATOUR, B. (postface), 2010, *Agglomérer ! Une anatomie de l'extension bruxelloise (1828-1915)*, Bruxelles, Cahiers Urbains (coll.), VUBPRESS Brussels University Press (eds.), 331 pp.

Sources pour l'iconographie

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA DOCUMENTATION PATRIMONIALE (AGDP), 2009, *Matrice cadastrale 2009*, AGDP (eds.). ©2009 Administration Générale de la Documentation patrimoniale. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm ou de quelque autre manière, sans le consentement écrit préalable de la Documentation patrimoniale.

A. i., 1941 (*Sonderausgabe VII / Sp. E*), *Bruxelles. Blatt Nr 31 (Hergestellt im auftrage Gen. St. d. H. Abt. f. Kr. Karten u. Verm. Wesen II)*, 1 : 40 000, Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.).

CENTRE D'INFORMATIQUE POUR LA RÉGION BRUXELLOISE (CIRB-CIBG), 2009, *UrbIS (Brussels Urban Information System)*, Bruxelles, CIRB-CIBG (eds.). © UrbIS® / Réalisé avec Brussels UrbIS®© - Distribution & Copyright CIRB / Verwezenlijkt door middel van Brussels UrbIS®© - Distribution & Copyright CIBG / Realized by means of Brussels UrbIS®© - Distribution & Copyright CIRB

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ESCAUT (ISC-CIE), 2005, *Cours d'eau principaux (carte)*, *Eaux de surface : types et catégories (carte)*, *Eaux de surface : statut (carte)*, *Unités hydrographiques et regroupements (carte)*, ISC-CIE (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: <http://environnement.wallonie.be/cartosig/EscautMeuse/CartesPDF.html>

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE (IMC-CIM), 2004, *Hydrographie générale (carte)*, IMC-CIM (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: <http://environnement.wallonie.be/cartosig/EscautMeuse/CartesPDF.html>

DÉPÔT DE LA GUERRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (DGT), 1847, *Réduction des plans cadastraux du Dépôt de la Guerre*, 1 : 20 000, Bruxelles, Institut Géographique National (eds.).

DEVLEESHOUWER, R., 1964, *L'arrondissement du Brabant sous l'occupation française, 1794-1795. Aspects administratifs et économiques*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles (eds.), 558 pp.

DIRECTION GÉNÉRALE DES VOIES HYDRAULIQUES (DGVH), *sine dato, Le canal du Centre. Histoire d'une construction*, [online: 11.02.2011]. URL: <http://www.canal-du-centre.be/Education/Chc/Fr/chroniqueconstruction.html>

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2000, *clc-iwv2.zip* (Corine land cover 2000 lakes F2v0 from Corine land cover 2000 seamless vector database - version 9/2007: CLC2000 Lakes - shape files, vector data, polygon; derived from The European Topic Centre on Terrestrial Environment: Corine land cover raster database 2000 - 100m, Version 09/2007), 1 : 100 000, EEA (eds.), [online: 09.11.2011]. URL: <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/corine-land-cover-2000-lakes-f2v0> © European Environment Agency

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2005-2007, *BE001L-Bruxelles* (European Urban Atlas; provided by Directorate-General Enterprise and Industry), 1 : 10 000, EEA (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: <http://www.eea.europa.eu/highlights/data-and-maps/data/urban-atlas> © Directorate-General Enterprise and Industry

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2006, *CLC 2006 V13 - 100m (g100_06.zip)* (Corine Land Cover 2006 seamless vector data - version 13: 02/2010; produced by The European Topic Centre on Land Use and Spatial Information), EEA (eds.), [online: 30.12.2010 - 15.01.2011].

Couches utilisées : 111 - Continuous urban fabric; 112 - Discontinuous urban fabric; 121 - Industrial or commercial units; 122 - Road and rail networks and associated land; 123 - Port areas; 124 - Airports; 131 - Mineral extraction sites; 132 - Dump sites; 133 - Construction sites; 141 - Green urban areas; 142 - Sport and leisure facilities; 311 - Broad-leaved forest; 312 - Coniferous forest; 313 - Mixed forest; 511 - Water bodies, Inland waters, Water courses; 512 - Water bodies, Inland waters, Water bodies; 521 - Water bodies, Marine waters, Coastal lagoons; 522 - Water bodies, Marine waters, Estuaries; 523 - Water bodies, Marine waters, Sea and ocean / URL: <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/corine-land-cover-2006-raster> © European Environment Agency

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2009, *Biogeographical regions in Europe 2008* (data provided by Directorate-General Enterprise and Industry), EEA (eds.), [online: 09.11.2011]. URL: <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/biogeographical-regions-in-europe> © European Environment Agency

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2010, *Natura2000_Public_MID2010_100KLAEA.zip* (Natura 2000 data - the European network of protected sites; derived from Unit Nature & Biodiversity, DG Environment, European Commission), 1 : 100 000, EEA (eds.), [online: 31.01.2011].

- URL, 04.11.2010 (1pub.): <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/natura>
© Directorate-General for Environment
- EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), 2011, *WFD_RBDSU_f1v4.zip* (River Basin Districts, River Basin Districts Subunits - WISE River basin districts (RBDs) - version 1.4: 06/2011; Data reported by EU Member States, Norway and Switzerland under the Water Framework Directive, Article 13 / The country borders were harmonised with EuroGlobalMap, EuroGeographics, www.eurogeographics.org/ / Catchments in non-EU Member States were extracted from CCM1, JRC), 1 : 250 000, EEA (eds.) [online: 24.10.2011]. URL: <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/wise-river-basin-districts-rbds-1>
© Directorate-General for Environment
- EUROPE BASE MAP, 2004-2007, *Minor Water* (carte), *Major Water* (carte), [online: 04.01.2012]. URL: <http://web.mit.edu/course/11/11.951/oldstuff/albacete/gis/europe/basemap/>
- FERRARIS, J.-J. F., 1770, *Carte Topographique de la forêt de Soignes et de ses Environs*, 1 : 29 000, Bruxelles, Institut Géographique National (eds.).
- FERRARIS, J.-J. F., 1771-1178, *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège*, 1 : 11 520, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique (eds.), [online: 10.07.2009]. URL: http://www.kbr.be/collections/cart_plan/ferraris/ferraris_fr.html ; http://www.urba.be/Rues/rues_v.htm
- Fig. 5b: HARREWYN, 1694, « La villa de Watermael » (gravure); *Castella et Praetoria Nobilium Brabantiae*, Jacques Le Roy (eds.), Ugent (eds.), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: <http://search.ugent.be> © Universiteitsbibliotheek Gent
- Fig. 5e: a. i., 1693, Le prieuré de Val-Duchesse (gravure), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://www.urba.be/Rues/rues_v.htm
- Fig. 5f: a. i., 1725, Le site du Rouge-Cloître (gravure), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://www.rouge-cloitre.be/lieu/lieu_index.php?id=12
- Fig. 5i: JAN BRUEGHEL L'ANCIEN, *sine dato*, *Le château de Tervuren* (126 x 153 cm, huile sur toile), Madrid, Musée du Prado, [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://www.ethesis.net/jacht/jacht_hfst_1.htm
- Fig. 5j: a. i., c. 1690, *Canonica Ruber Vailis Het Roo Klooster / Reverendo Admodum Domino, D. Laurentio Stroobant, Canonice S Pauli Ruber Vailis in Zonia, Priori Meritissimo D. D. Lucas Vorstermas Junior* (gravure), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: <http://www.malem-auder.org/spip.php?article26>
- Fig. 5m: SANDERUS A., 1659, *Conventus FF. Minorum Capucinatorum nuncupatorum Sancti Francisci in Nemore iuxta Furam Ducis. / Anno Christi MDCLVIII.*, [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://www.ethesis.net/jacht/jacht_hfst_1.htm
- Fig. 5q: a. i., c. 1560, *Insignis Canonica Vimidle Vallis in Suva Zonia Oad Canonico-regularium St Augustini Congregatione Windesnemensis Vulg. Groenendael / Admodum Reverendo Patri in Christo, AC Domino, D. ioanni Lamantio isignis Canonice Viridis Valles Cingregationis Windesnemensis Priore Meritissimo D.D., Lucas Vorstermans, Ivioor*, Ugent (eds.), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: <http://search.ugent.be> © Universiteitsbibliotheek Gent
- FIGURE 14
- Fig. 14.1: VAN ORLEY, B. (c. 1488-1541), c. 1533, *Le Mois de Mars - Départ pour la chasse devant la cour de Bruxelles* (copie), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: <http://www.llph.co.uk/FlemishWall2/medieval-brussels.jpg>
- Fig. 14.2: PIETER BRUEGEL L'ANCIEN (1526/1530-1569), 1566, *La danse de la mariée* (119 x 157 cm, huile sur panneau), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://letatlinstudio.com/art/arts/bruegel_54115dance1.jpg
- Fig. 14.3: VAN ALSLOOT, D. (1570-1628), 1609, *Vue de l'Abbaye de la Cambre près de Bruxelles* (54 x 79,5 cm, huile sur panneau), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/joconde/0372/m074386_4c05016_p.jpg
© Musée des beaux-arts de Nantes, © Videomuseum, © Direction des musées de France, 2007, © Gérard Blot
- Fig. 14.4: VAN ALSLOOT, D. (1570-1628), 1616, *La Fête au Vivier d'Oye* (57 x 100 cm, huile sur panneau), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: <http://pintura.aut.org/SearchProducto?Produnum=15757>
- Fig. 14.5: JAN II BRUEGHEL (1601-1678), c. 1620, *Les archiducs en promenade dans le parc du palais* (copie), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: <http://artmight.com/Artists/Breughel-Jan-1568-1625/Breughel-de-Fluwelen-Arcdukes-strolling-Sun-126679p.html>
- Fig. 14.6: DE VADDER, L. (1605-1655), *sine dato*, *Het Zoniënwood met marktkramers* (photo: Museum voor Schone Kunsten, Gent, Paul Hermans), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://nl.wikipedia.org/wiki/Bestand:MSK_Lodewijk_de_Vadder_Het_Zoniënwood_met_marktkramers_17-03-2009_11-39-39.JPG
- Fig. 14.7: D'ARTHOIS, J. (1613-1686), TENIER II, D. (1610-1690), *sine dato*, *Vue dite de Val Duchesse* (150 x 188 cm, huile sur toile), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://www.insecula.com/oeuvre/photo_ME0000087413.html © Copyright A.K.

- Fig. 14.8: VAN DER STOCK (17^e s.), *sine dato*, Tableau représentant l'arrière du palais du Coudenberg vu depuis la *warande*, [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: <http://www.trabel.com/brussel/Brussel-royalsquare.htm>
- Fig. 14.9: GOETSBLOETS, P. A. J., *sine dato* (1793-1797), « Traque dans la forêt de Soignes »; *Tijdsgebeurtenissen*, [Devleeshouwer, 1997: 4].
- Fig. 14.10: a. i., 1900-1930, *Ferme St-Hubert Langhendries. Petite Espinette. Bucherons dans la forêt de Soignes*, [online: 06.04.2012]. URL: <http://cartes-postales.delcampe.be>
- Fig. 14.11: a. i., 1920, *Avenue Louise* (photo), Collection de Dexia Banque, [MRBC-DMS, s.d.: 1].
- Fig. 14.12: DEGREEF, J. (1852-1894), 1892, *La Paysagiste* (69 x 85 cm, huile sur toile), [online: 01.01.2011-01.03.2011]. URL: http://www.wmaker.net/museedixelles/photos/Jean-Baptiste-Degreef-1852-1894--La-paysagiste-1892_gp694870.html © IRPA
- Fig. 14.13: PRIVAT-LIVEMONT, H. (1861-1936), *sine dato*, Affiche de l'Exposition internationale de 1897, [online: 06.04.2012]. URL: <http://ceramiques-de-hasselt.hasseltskeramiek.be/pagina4.html>
- Fig. 14.14: CASSIERS, H. (1858-1944), *sine dato*, Affiche de l'Exposition universelle de 1910, [online: 06.04.2012]. URL: <http://www.dpvintageposters.com/cgi-local/detail.cgi?d=1245>
- Fig. 14.15: a. i., c. 1911, *Ex-libris des Amis de la Forêt. Je protège : protégez-moi, Les Amis de la Forêt de Soignes* (eds.), [online: 06.04.2012]. URL: http://mediaplan.ovh.net/~jacquesd/AFS/QWS/Images/afs_hist06.jpg
- Fig. 14.16: BAILLIE, M., 2008, Extrait d'un reportage réalisé en forêt de Soignes lors de la signature de la déclaration d'intention pour une collaboration interrégionale visant la mise en œuvre du schéma de structure par les trois ministres compétents, 10.11.2008, IBGE-BIM (eds.), [online: 06.04.2012]. URL: <http://www.soignes-zonien.net/gestion%20de%20la%20foret/schema-de-structure>
- FONTEYN, G., VAN DE PERRE, G., TOMEI, K., 2007, *Rand in zicht: een verrassende kijk op de Vlaamse Rand rond Brussel*, Roeselare, Roularta (eds.), 192 pp., [online: 06.11.2011, 05.06.2012]. URL (06.11.2011): <http://www.derand.be/Rand-in-zicht-unieke-luchtfoto-s.html> URL (05.06.2011): <http://www.docu.vlaamserand.be/ned/search-detail.asp?PublicationId=2364> © vzw 'de Rand'
- FRICKX, E., 1745, « Carte particulière des environs de Bruxelles avec le Bois de Soigne et d'une partie de la Flandre jusques Gand; Carte particulière des environs de Maestricht, partie de Liège Faucquemont, Pays d'Outre Meuse; Comte de Namur; Carte particulière des environs de Louvain, Aerchot, Dist, Tirlemont, Leau, Ludogne, Malines, et de partie du Pays de Liège » (4 Cartes, c. 1730, 22 x 18 pouces); *Atlas des Pays-Bas*, Amsterdam, Covens & Mortier (eds.), [online: 15.01.2011]. URL: <http://www.raremaps.com>
- GOOGLE MAPS, 2010, *Orthophotoplan Google*, Google (eds.), [online: 06.11.2010]. URL: <http://maps.google.be> © 2010 Google – Imagerie, © 2010 DigitalGlobe, Aerodata International Surveys, GeoEye, Donnée cartographiques
- GOVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (GRBC), 2002, *Plan Régional de Développement*, [online: 06.11.2010, 11.05.2012]. URL (06.11.2010): http://www.prd.irisnet.be/Fr/arrete_complet1.pdf
- Fig. 1a: *Plan Régional de Développement, Carte 1 - projet de ville, 15.10.2002* URL (15.05.2012): <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-de-developpement/le-plan-regional-de-developpement-prd/le-prd-de-2002-1/prd-cartes-officielles/Carte1Kaat.pdf/view>
- Fig. 1b: *Plan Régional de Développement, Carte 4 - amélioration du cadre de vie, 15.10.2002* URL (15.05.2012): <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-de-developpement/le-plan-regional-de-developpement-prd/le-prd-de-2002-1/prd-cartes-officielles/Carte4Kaat.pdf/view>
- Fig. 1b: *Plan Régional de Développement, Constat introductif, Figure 56* URL (15.05.2012): <http://urbanisme.irisnet.be/pdf/prd2002/b1pag41>
- Fig. 1b: *Plan Régional de Développement, Les 12 priorités, Figure 116 - Maillage écologique - situation existante de fait* URL (15.05.2012): <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-de-developpement/le-plan-regional-de-developpement-prd/le-prd-de-2002-1/le-prd-de-2002/priorites>
- Fig. 1b: *Plan Régional de Développement, Les 12 priorités, Figure 117 - Actions en matière du maillage bleu* URL (15.05.2012): <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-de-developpement/le-plan-regional-de-developpement-prd/le-prd-de-2002-1/le-prd-de-2002/priorites>
- INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (IBGE-BIM), 2009, *Base de données*.
- INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE (ICM) : VERSTRAETEN, Th., 1879, *Carte topographique et hydrographique de l'Entre-Senne-et-Dyle. Tracés des aqueducs, prises d'eau et galeries de drainage de la distribution d'eau*, 1 : 40 000, Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.; ref. plan n°105).
- INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE (ICM), 1885, *Carte routière des environs de Bruxelles* (rédaction et gravure : 1865-1878, révision de la voirie (gravure) : 1884-1885,

- transports de la gravure : 1885 ; sur toile, Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.; ref. *plan n°113/4*).
- INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE (ICM), 1904, *Carte routière des environs de Bruxelles* (rédaction et gravure 1865-1878, mis à jour de la voirie 1904), 1 : 40 000, Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.; ref. *plan n°124/6*).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE MILITAIRE (IGM), 1975 (c. 1858), *Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et ses environs. Dressée à l'Échelle de 1 : 20 000 d'après les plans et documents de l'Établissement géographique fondée par Ph. Vander Maelen, par Jⁿ. Huvenne dessinateur topographe et gravée par J. Ongers*, Bruxelles, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles (eds.).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE MILITAIRE (IGM), 1975a, *Bruxelles et ses environs (± 1880)* (carte; exécutée à partir des cartes de l'ICM à l'échelle 1 : 20 000), 1 : 25 000, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles (eds.).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE MILITAIRE (IGM), 1975b, *L'Agglomération de Bruxelles (± 1930)* (carte ; exécutée à partir des cartes de l'ICM à l'échelle 1 : 20 000), 1 : 25 000, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles (eds.).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE MILITAIRE (IGM), 1975c, *L'Agglomération de Bruxelles* (carte ; restitution : 1950-51; levé normal : 1952-53-54; interprétation partielle : 1956), 1 : 25 000, Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles (eds.).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE MILITAIRE (IGM), 1975d, *L'Agglomération de Bruxelles* (carte; restitution : 1950-51, levé normal : 1952-53-54, révision : 1969-70), 1 : 25 000, Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles (eds.).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL (IGN), 1988-2002, *Carte topographique 1 : 20 000. Ed. 1.* (31: 3-4, 7-8 ; 32: 1-2; 39: 1-2, 3-4; 40: 1-2), 1988-1997 (prises de vues aériennes), 1991-2001 (restitution photogrammétrique), 1993-2002 (cartographie), Bruxelles, IGN (eds.).
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL (IGN), 2002-2008, *Carte topographique 1 : 50 000, édition 2*, DVD « Flandre & Bruxelles », IGN - Lanoo - ADW Pythagoras (eds.).
- MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (MRBC) : Direction des Monuments et des Sites (DMS), *sine dato*, « Méthodologie de l'inventaire de Bruxelles-Extensions Sud »; *Inventaire du Patrimoine architectural. Bruxelles-Extensions Sud*, 2 pp., Bruxelles, P. Crahay (eds.), [online: 06.04.2011]. URL: http://www.irisonument.be/pdf/fr/1001-methodologie_bruxelles-extensions_sud.pdf
- MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP (MVG): Departement RWO - ruimtelijke planning, OMGEVING, ARCADIS, IDEA CONSULT, TRITEL, O2 CONSULT, 2008b, *Eindrapport overlegproces Vlaams stedelijk gebied rond Brussel. Hoofdrapport/kaarten. 14 november 2008*, Berchem-Antwerpen, 100 pp., [online: 30.04.2009]. URL: http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr_sg/docs/vsgb/VS-GB-kaartenbundel-eindrapport.pdf
- ORTELIUS, A., 1624 (1854), « *Belgii Veteris Typus* »; *Theatrum Orbis Terrarum*, [online: 15.01.2011]. URL: <http://www.orteliusmaps.com/images/5949.htm>
- PIXELSBW, *sine dato*, Vues aériennes du Brabant Wallon, [online: 24.05.2010]. URL: <http://www.pixelsbw.com/vu%5Fdu%5Fciel/>
- PLACQ, G., 1951, « Le développement du réseau routier belge de 1830 à 1940 »; *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales*, n° 17, pp. 425 à 459, [online: 11.02.2011]. URL: <http://wegen-routes.be/hist/hist15f.html>
- SINTZOFF, *sine dato*, [online: 11.02.2011]. URL: <http://membres.multimania.fr/sintzoff/cartes/1830-2000.gif>
- TUNDRIA, *sine dato*, [online: 30.03.2011]. URL: <http://www.tundria.com/trams/BEL/Brussels-1952.shtm> © Gabor Sandi 1998-2012
- WAR OFFICE (WO) : Géographical section - General Staff n°2364, 1915, *Brussels* (carte; 85,6 x 72 cm), 1 : 100 000, Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles (eds.; ref. *plan n°133 ter*).

Pour citer ce texte

Lee Christopher ROLAND, « Quand les arbres cachent la ville. Pour une analyse conjointe de la forêt de Soignes et du fait urbain », *Brussels Studies*, Numéro 60, 2 juillet 2012, www.brusselsstudies.be.

Liens

D'autres versions de ce texte sont disponibles

ePub FR : <http://tinyurl.com/BRUS60FREPUBLIC>

ePub NL : <http://tinyurl.com/BRUS60NLEPUBLIC>

ePub EN : <http://tinyurl.com/BRUS60ENEPUBLIC>

pdf FR : <http://tinyurl.com/BRUS60FRPDF>

pdf NL : <http://tinyurl.com/BRUS60NLPDF>

pdf EN : <http://tinyurl.com/BRUS60ENPDF>

Les vidéos publiées dans *Brussels Studies* sont visibles sur la chaîne Vimeo de *Brussels Studies* à l'adresse suivante :
<http://vimeo.com/channels/BruS>